



Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE	2
La Turquie tente d'éviter une nouvelle crise des changes	2
La vision de la Banque mondiale sur la situation économique de la Turquie	4
Situation budgétaire de la Turquie au 1 ^{er} semestre 2020	5
Les investissements directs en Turquie en 2019	7
Le secteur bancaire turc à l'épreuve de la crise pandémique	9
Le commerce extérieur de la Turquie au 1 ^{er} semestre 2020	11
Situation économique et financière de l'Azerbaïdjan	13
STRATEGIES SECTORIELLES	14
Point de situation sur le secteur des transports et de la logistique en Turquie	14
La question des déchets ménagers en Turquie	17
Nouvelle loi relative à internet et aux réseaux sociaux en Turquie	18
Le secteur de la pétrochimie au Turkménistan	19
LA FRANCE DANS LA REGION	21
Bilan des échanges commerciaux franco-turcs au 1 ^{er} semestre 2020	21
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI	23
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE	24
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN	25

EDITORIAL

Alors que, sur le front sanitaire, la situation n'est pas maîtrisée en Turquie (l'augmentation quotidienne du nombre de cas positifs est toujours significative malgré les annonces des autorités qui se veulent rassurantes), l'Exécutif maintient une stratégie de court terme pour soutenir l'économie, s'appuyant sur une politique monétaire fortement expansionniste et l'utilisation massive de garanties de crédits. Si cette méthode permet d'accompagner la reprise de l'activité, elle accentue la pression sur la lire turque (p. 2), renforçant la vulnérabilité de la Turquie à un choc externe dans un contexte d'épuisement des réserves de change et de creusement des déséquilibres structurels de l'économie, dont le déficit de la balance courante (p. 2 & 4) et celui du budget (p. 5), ce qui pourrait contribuer à fragiliser le secteur bancaire, en particulier via une dégradation de la qualité de leurs actifs (p. 9).

Comme dans la plupart des autres économies, certains indicateurs sont en voie d'amélioration en Turquie (indice PMI, utilisation des capacités de production, rebond des exportations, reprise progressive du tourisme, etc.) mais les motifs de satisfaction sur le front macro-économique et financier se font assez rares et l'impact social de la crise de plus en plus criant (hausse du chômage et de la pauvreté, inflation à un niveau élevé). Dans ce contexte, les autorités multiplient les discours triomphalistes et les annonces de « bonnes nouvelles » censées changer l'avenir du pays et destinées à rassurer les agents économiques : découvertes d'un gisement gazier en mer Noire, pose de la première pierre de l'usine devant fabriquer la future voiture électrique turque, etc. Ces annonces, qui contribueront sans aucun doute à la transformation nécessaire du modèle économique du pays, n'ont pas eu à court terme l'impact attendu sur les flux de capitaux (accélération des sorties nettes) ou sur les investissements directs étrangers (p. 7) dans un contexte géopolitique qui demeure tendu, notamment en Méditerranée orientale.

La crise sanitaire a également affecté les échanges commerciaux bilatéraux franco-turcs. Ainsi, en raison d'une contraction du marché turc au 2^{ème} trimestre, la bonne dynamique des ventes françaises en Turquie observée au cours des 3 premiers mois de l'année (+4%) s'est interrompue. In fine, les exportations françaises ont baissé de près de 10% sur le 1^{er} semestre 2020 (p. 21), à l'instar de la plupart des autres pays partenaires commerciaux de la Turquie, aux exceptions notables de la Chine (+16,8%), des Etats-Unis (+6,4%) et de l'Allemagne (+1,1%).

En Géorgie, la pandémie du Covid-19 a durement frappé la trajectoire économique positive que le pays connaissait. La plupart des mesures restrictives ont dorénavant été levées et le pays, qui se prépare aux prochaines élections législatives prévues le 31 octobre, a obtenu un soutien financier du FMI qui lui permettra de faire face au choc et de répondre aux besoins de financement de la balance des paiements.

De son côté, l'Azerbaïdjan (p. 13) est entré dans une phase de réouverture prudente de son économie, les restrictions sanitaires ayant commencé à être assouplies au début du mois d'août. Les autorités anticipent une récession de -2,6% en 2020 et mettent à contribution le fonds souverain, SOFAZ, pour mitiger les effets de la crise.

Daniel GALLISSAIRES,

Chef du Service économique régional d'Ankara



LE ZOOM ECONOMIQUE

La Turquie tente d'éviter une nouvelle crise des changes

Malgré des ventes importantes de devises, la Banque centrale peine à ralentir la dépréciation de la monnaie locale, laquelle a franchi à la baisse son étiage enregistré au plus fort de la crise diplomatique et des changes de l'été 2018. L'empressement des autorités à attirer les voyageurs étrangers pour sauver une saison touristique compromise par la situation sanitaire souligne l'urgence à accélérer les rentrées de devises. L'Institut d'émission est dorénavant au pied du mur et la probabilité d'une nouvelle crise des changes s'accroît.

La Banque centrale ne parvient pas à enrayer la chute de la lire turque

La dépréciation structurelle de la valeur de la monnaie locale résulte des stratégies économiques décidées par la Turquie. En premier lieu, parce que la Banque centrale met en œuvre une politique monétaire expansionniste via une ample réduction des taux directeurs (depuis le mois de juillet 2019, le taux repo à une semaine a été ramené de 24% à 8,25%), ce qui a plongé les rendements réels offerts par les actifs libellés en lire turque en territoire négatif : le taux d'intérêt réel atteint désormais -3,5%, soit le taux le plus bas depuis au moins 10 ans. Cette politique de taux bas a entraîné une désaffection des investisseurs locaux et étrangers pour les actifs en monnaie locale au profit des actifs libellés en devises. Ainsi, afin de protéger leur patrimoine de l'accélération de l'inflation, les résidents ont accru leurs dépôts en devises, lesquels représentent la moitié des dépôts bancaires. En deuxième lieu, parce que la stratégie de développement économique mise en œuvre par l'Exécutif repose en grande partie sur la croissance de la consommation financée à crédit. Cette politique entraîne un déficit commercial important (env. 5,7 Mds USD par mois en moyenne depuis 2008) et un déséquilibre des comptes courants (-3% du PIB en moyenne depuis 2016), ce qui exerce une pression sur le taux de change et sur les financements de ce déficit (principalement via les IDE et les investissements de portefeuille et, in fine, via une variation des réserves de change).

Déjà sensiblement dégradés par la récession de la fin de l'année 2018, la crise sanitaire a amplifié les déséquilibres structurels du modèle économique turc. Premièrement, parce qu'en actionnant toujours un peu plus les leviers budgétaires et monétaires (nouvelles modalités du calcul des réserves obligatoires

récompensant les banques dont la distribution de crédits augmente de plus de 15% en g.a, en termes réels, et pénalisant les établissements qui n'atteignent pas ce but ; mise en œuvre d'un nouveau ratio réglementaire, le Ratio d'actifs pressant les banques d'accroître, notamment, leur portefeuille de crédits ; nouvelle offre de prêts proposés par les banques publiques à un taux nettement inférieur à celui de l'inflation pour l'achat de biens immobiliers, de biens de consommation et de services liés au secteur touristique, etc.), les autorités creusent encore plus les principaux points faibles de l'économie turque.

Ainsi, les principaux soldes de la balance des paiements accentuent la pression sur les réserves de change de la Banque centrale : le déficit commercial continue de se creuser (22,6 Mds USD sur le 1^{er} semestre 2020 contre 12,9 Mds USD durant le 1^{er} semestre 2019), les importations (stimulées par la politique de développement de la consommation), diminuant beaucoup moins que les exportations. Cependant, et contrairement aux années précédentes, la Turquie ne pourra compter sur les autres soldes de la balance des paiements pour pallier ou atténuer le solde du déficit commercial. Premièrement, malgré l'empressement des autorités à lever les mesures de confinement et attirer les touristes étrangers (accords avec la Russie et le Royaume-Uni par exemple), la saison touristique, et les rentrées de devises associées, devrait être très décevante: alors que les dépenses touristiques représentaient encore environ 33 Mds USD par an, elles ne devraient s'élever qu'à environ 20 Mds USD cette année. In fine, le déficit des comptes courants pourrait atteindre 3,5% du PIB cette année contre un excédent de 1,1% en 2019. Deuxièmement, les principales sources de financement du déficit de la balance des comptes courants se tarissent. D'un côté, les IDE nets diminuent tendanciellement : sur les 12 derniers mois, ils ne représentaient qu'environ 3 Mds USD (contre 14 Mds USD au début de l'année 2012): alors qu'il était positif en 2019 (sous l'effet notamment de la récession économique qui avait limité les importations et donc le déficit commercial), le solde à financer (solde du compte courant et des flux d'investissement direct nets) est de nouveau négatif au mois de mai 2020, sur 12 mois glissants (-3 Mds USD). D'un autre côté, les investisseurs internationaux accélèrent leurs retraits des marchés de capitaux turcs (mouvement de flight to quality en raison de la pandémie et méfiance accrue envers le risque financier turc) : les ventes de portefeuilles nettes atteignent déjà 11,6 Mds USD contre 3 Mds USD sur l'ensemble de l'année 2019. In fine, le déficit du solde à financer et des investissements de portefeuille nets se creuse très rapidement : il atteint

déjà plus de 19 Mds USD au mois de mai, sur 12 mois glissants, déficit qui devrait être financé soit par des prêts (mais dont le coût peut être considéré comme déjà très élevé, les primes de CDS s'élevant à près de 500 pdb, le niveau le plus élevé parmi les grands pays émergents) soit par les réserves de change de la Banque centrale.

Les réserves de change de la Banque centrale sont insuffisantes pour contenir la dépréciation de la monnaie locale

Déjà considérées comme faibles après la récession économique de la fin de l'année 2018, les réserves de change ne peuvent probablement plus soutenir la monnaie. La contraction de l'activité, et donc la baisse des importations, liée à la crise sanitaire, a, très provisoirement, amélioré le ratio de couverture des importations par les réserves : s'élevant à environ 5 mois, il peut être considéré comme très faible et devrait se détériorer avec la reprise de l'activité, et la croissance des importations. La situation est encore plus préoccupante si on évalue la capacité réelle de l'Institut d'émission à mobiliser ses réserves de change pour soutenir la monnaie locale. En effet, une très grande partie de l'or (39 Mds USD au total) n'étant pas déposée à l'étranger (Londres ou New York, les principales places où il peut être traité et investi), il ne peut être facilement mobilisé. Dans le même ordre d'idées, l'accord de swap avec le Qatar – équivalent à 15 Mds USD au total – étant en ryal qatarien, la capacité de ces devises à être mobilisée est également sujette à caution. Le montant brut des réserves de change mobilisable peut donc être estimé à 47 Mds USD (hors or), voire 32 Mds USD (hors or et hors accord de swap avec le Qatar). Par ailleurs, l'Institut d'émission finance de plus en plus ses réserves de change via des swaps avec les banques commerciales : le montant total des devises ainsi procurées à la Banque centrale par ce biais est passé de moins de 1 Md USD au début de l'année 2019 à 54 Mds USD au mois de juin 2020 (y compris 20 Mds USD avec les Banques centrales du Qatar et de la Chine). In fine, hors or et hors swaps, le montant brut des réserves de change peut être estimé à -5 Mds USD. Malgré d'importantes ventes de devises, la dépréciation de la valeur de la lire ne semble pouvoir être stoppée. Selon les calculs réalisés par le Service Economique, 60 Mds USD ont été vendus par la Banque centrale via les banques publiques durant les 6 premiers mois de l'année afin de tenter de freiner la chute de la valeur de la TRY, soit autant qu'entre 2017 et le début de l'année 2020 et 50% de plus que durant l'année 2019. Ces ventes n'ont cependant pas réussi à enrayer la chute de la valeur de la monnaie locale, laquelle a

perdu 30% contre l'euro depuis le début de l'année et a dépassé le précédent record enregistré durant l'été 2018, au plus fort de la crise diplomatique avec les USA. Cette perte de valeur entretient par ailleurs les ventes d'actifs par les investisseurs étrangers car les taux de rémunération offerts par les actifs turcs sont plus qu'effacés par les pertes de change : à la fin du mois de juillet 2020, le rendement d'une obligation d'Etat d'une maturité d'un an (taux : env.-0,56%) est ainsi supérieur de 10 points de pourcentage à celui d'une obligation turque similaire (taux : env. 9,8%).

Les banques sont pressées par les autorités pour soutenir la Banque centrale à défendre la valeur de la monnaie locale. D'une part, le superviseur a limité drastiquement les activités de swaps des banques turques (le montant notionnel maximum autorisé a été ramené de 50% des fonds propres à 1%) avec des contreparties étrangères afin d'enrayer les opérations de ventes à découvert, lesquelles précipitaient la valeur de la TRY. D'autre part, la Banque centrale a décidé d'augmenter la limite de marché des banques pour les opérations de swap menées avec l'Institut d'émission, ce qui a permis d'augmenter le volume des swaps, et donc des devises livrées à la Banque centrale tout en accordant un taux plus favorable sur ces opérations de refinancement (le coût du refinancement via les swaps d'une maturité de 6 mois est de 7% alors qu'il est de 8,25% via les opérations de repo à une semaine). Enfin, l'Active Ratio, mis en œuvre depuis le mois d'avril 2020, presse également les banques à procurer des devises à la Banque centrale (outre le rôle d'accélérer la distribution du crédit pour relancer l'activité économique précitée) : il encourage en effet les banques à mettre en œuvre des opérations de swaps avec la Banque centrale – et donc à lui procurer des devises pour financer les réserves de change - tout en les décourageant de détenir des dépôts en devises (car la conversion en devises des dépôts en TRY des résidents a un impact négatif sur la valeur de la TRY) et les contraint à chercher de nouvelles ressources longues en devises sur le marché international pour financer leur activité (et qui pourront, le cas échéant, être prêtées à la Banque centrale via des swaps pour défendre la valeur de la monnaie locale).

Les autorités sont engagées dans une fuite en avant : faire rentrer des devises pour permettre à la Banque centrale de freiner la perte de valeur de la monnaie, ce qui revêt un enjeu crucial dans un pays où l'endettement externe représente près de 60% du PIB. A défaut de conclure des engagements financiers, tel celui mis en œuvre avec le Qatar, le creusement du déficit de la

balance des comptes courants, ou une perte de confiance des déposants entraînant un retrait des dépôts en devises, lesquels financent les réserves de change via les swaps avec la Banque centrale, sont les principaux risques qui pourraient précipiter encore plus la chute de la valeur de la monnaie locale.

La vision de la Banque mondiale sur la situation économique de la Turquie

Dans son dernier rapport sur la Turquie (« Turkey Economic Monitor »), la Banque mondiale se montre relativement élogieuse quant aux mesures sanitaires prises pour endiguer le Covid-19 mais brosse un portrait de l'économie turque à la fois prudent et exigeant.

Le Covid-19 a sévèrement touché une économie en cours de revitalisation (modération de l'inflation et réduction du déficit extérieur) mais fragilisée par la crise financière de 2018.

La Banque mondiale estime que les mesures prises par le gouvernement pour contenir l'épidémie (restriction des déplacements, etc.) sont à l'origine d'une baisse de 10% de l'activité économique au second trimestre. Un déficit des comptes courant équivalent à 1,6% du PIB est apparu au T2 2020 (alors que la Turquie avait un excédent de 1,1% du PIB au T4 2019) en lien avec la contraction de la demande externe (ex: les exportations de matériel de transport se sont contractées de 75%) et la chute du nombre de touristes. Par ailleurs, les flux de capitaux sont devenus négatifs à partir du mois de février accentuant la dépréciation de la lire turque (situation qui pèse lourdement sur le bilan des entreprises et, indirectement, des banques, en raison de l'importance de la dette extérieure du pays libellée en devises étrangères qui s'élève à 39% du PIB). Alors que le taux de chômage avait commencé à baisser fin 2019, l'économie a détruit 2 millions d'emplois entre février et avril dernier. De son côté, la population active a diminué de 1,9 million de personnes (baisse de la participation au marché du travail, souvent due au découragement des jeunes les moins aisés et en particulier des jeunes femmes) relativisant ainsi l'évolution du taux de chômage. Aux côtés de ce phénomène, les mesures gouvernementales (d'un montant de 20,4 Mds TRY) ont permis de maintenir le taux de chômage à 12-13% et de limiter une trop forte hausse de la pauvreté (qui est passée néanmoins de 10,4% à 14,4%): interdiction de licencier pendant 3 mois renouvelée 3 mois, allocation chômage étendue à tous ceux qui ont perdu leur emploi avant la pandémie, subventions pour les travailleurs en arrêt d'activité, aide sociale aux plus vulnérables,... S'agissant du tissu

économique, 65% des entreprises ont rouvert en juin, 4% d'entre elles ont temporairement fermé et 1% définitivement. Les PME et/ou les secteurs de l'hébergement, des transports et du stockage sont les plus touchés.

La Banque mondiale prévoit une année 2020 difficile (contraction de la croissance de 3,8%, soit un PIB nominal de 660,9 Mds USD) et une année 2021 incertaine (croissance du PIB de 5%).

La banque anticipe un déficit budgétaire de 5,6% du PIB en 2020. Alors que la consommation publique devrait augmenter de 6,2%, le rythme de la reprise de la consommation des ménages devrait être plus lent (-0,5% en 2020, +3,9% en 2021), privilégiant essentiellement une consommation de biens durables (immobilier et automobile représentent 10% de la consommation privée). La forte expansion monétaire, la dépréciation de la lire, les hausses des taxes douanières et l'augmentation des coûts de production devraient accentuer la pression sur les prix (l'inflation devrait se stabiliser autour de 10,5% en 2020, soutenue par un écart de production négatif et des prix de l'énergie bas). En outre, la faiblesse de la demande extérieure pèsera sur les exportations (-15% en 2020, +9% en 2021), en particulier dans le commerce de gros et de détail, le transport, le stockage et la construction.

Des réformes structurelles nécessaires

La banque souligne que la Turquie a su soutenir son économie avec des mesures immédiates et de court terme utilisant les outils traditionnels de la politique monétaire et budgétaire. Fiscalement, les stabilisateurs automatiques ont parfaitement joué leur rôle contra-cyclique avec notamment une baisse nette d'impôts directs et indirects. Le financement de l'économie a bénéficié de l'assouplissement de la politique monétaire (9 baisses consécutives du taux directeur), et de la mobilisation du système bancaire turc en matière de facilitation d'octroi de crédits. La Banque mondiale estime que la Turquie devrait dorénavant adapter sa politique de soutien à court terme aux réalités du budget et s'engager sur des politiques de long terme permettant d'amorcer une reprise durable et rassurer les investisseurs. Un effort sensible devra être porté sur la stabilité financière du pays en s'engageant sur la voie des réformes structurelles et l'amélioration de la productivité. Enfin, elle attire l'attention sur les risques liés à une surabondance de crédits, aujourd'hui contra-cyclique et nécessaire, mais qui risquent de peser sur le potentiel de croissance de demain.

Situation budgétaire de la Turquie au 1^{er} semestre 2020

Pour l'année 2020, le gouvernement avait prévu un déficit public équivalent à celui enregistré en 2019 (soit 2,9% du PIB, avec une croissance de 5%) ainsi qu'une hausse des recettes et des dépenses, respectivement de 10% et 10,4% en g.a. Sur le 1^{er} semestre de l'année, l'augmentation des dépenses publiques est en adéquation avec les objectifs du gouvernement mais les rentrées fiscales ont été sensiblement ralenties par les mesures exceptionnelles instaurées par l'Exécutif en réponse à la crise sanitaire et par l'impact de cette crise sur la croissance économique. Toutefois, le gouvernement n'a toujours pas révisé ses prévisions budgétaires, tablant toujours sur un déficit de 2,9% du PIB. Or, le déficit du solde budgétaire pourrait dépasser les 5% du PIB dans un contexte de contraction de l'activité (-5% selon le FMI), entraînant une hausse de la dette publique mais aussi de son coût, les taux d'intérêt et les primes de CDS ayant progressé depuis le début de l'année en raison de la méfiance accrue des investisseurs.

Les dépenses ont été maîtrisées mais les recettes fiscales ont été ralenties en raison des conséquences de la crise sanitaire sur l'activité et des mesures exceptionnelles prise par l'Exécutif

Le déficit du solde budgétaire se creuse plus rapidement qu'anticipé

Le budget du gouvernement central pour l'année 2020, adopté dans la lignée des objectifs d'assainissement des finances publiques du Nouveau Programme Économique (qui prévoyait de ramener le déficit budgétaire à 2,6% du PIB à l'horizon 2022) et fondé sur une prévision de croissance économique annuelle de 5%, est construit sur une hausse des dépenses (1095,5 Mds TRY, soit 128,9 Mds EUR, +10,4% en g.a) et des recettes (956,6 Mds TRY, soit 112,5 Mds EUR, +10% en g.a) entraînant un déficit de 2,9% du PIB (138,9 Mds TRY, soit 16,3 Mds EUR).

Sur le 1^{er} semestre de l'année 2020, le déficit du solde budgétaire a atteint 109,4 Mds TRY (12,9 Mds EUR, +39,3% en g.a), soit plus des trois quarts (78,8%) de l'objectif fixé par le gouvernement pour l'ensemble de l'année, tandis que le déficit du solde primaire, qui a atteint un niveau inédit en mars, s'est élevé à 38,2 Mds TRY (4,5 Mds EUR, +37,2% en g.a).

Le rythme des dépenses demeure fidèle aux prévisions du gouvernement

Après une hausse de 12% en g.a au T1 2020 (fidèle aux anticipations du gouvernement), les dépenses ont nettement accéléré au T2 2020 (+23% en g.a), entraînant une augmentation significative des dépenses sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2020 : elles atteignent 564,9 Mds TRY (66,5 Mds EUR, soit 51,6% de l'objectif fixé par le gouvernement pour l'ensemble de l'année), en hausse de 17,3% en g.a.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, les dépenses ont été tirées à la hausse, d'une part, par les transferts courants (+20% en g.a) qui, en avril, ont atteint un niveau mensuel record (51 Mds TRY) en raison des transferts sociaux exceptionnels décidés par l'Exécutif en réponse à la crise sanitaire et, d'autre part, par les dépenses de personnel (+16% en g.a). Par ailleurs, si la part des dépenses d'intérêt (cf. infra) dans les dépenses totales est stable (autour de 12%) au 1^{er} semestre 2020, elles ont sensiblement augmenté (+40,4% par rapport au 1^{er} semestre 2019) reflétant, d'une part, la progression de la dette publique (passée de 31,8% du PIB au T1 2019 à 35,1% du PIB au T1 2020) et, d'autre part, le renchérissement de cette dernière. Parallèlement, sur l'ensemble du semestre, les dépenses d'investissement ont été modérées par l'ajournement de certains grands projets au 1^{er} trimestre de l'année durant lequel les dépenses d'investissement ont diminué de 15% en g.a.

L'augmentation des recettes prévue par le gouvernement a été freinée par les mesures exceptionnelles mises en œuvre en réponse à la crise du Covid-19

Les recettes fiscales ont augmenté de 9,2% en g.a sur l'ensemble du semestre, soutenues par une demande élevée sur les deux premiers mois de l'année dans un contexte d'accélération de la reprise économique (hausse des recettes tirées de l'ÖTV, de la TVA à l'importation et de l'impôt sur les sociétés) et en lien avec l'entrée en application, en 2020, de plusieurs dispositions dans le cadre de la nouvelle loi fiscale de décembre 2019 (élargissement de l'assiette fiscale de certaines taxes et impôts, hausse de l'impôt sur le revenu des footballeurs, etc.). Toutefois, dès le mois de mars, la baisse de l'activité économique et la contraction de la consommation causées par la crise sanitaire ainsi que les mesures budgétaires exceptionnelles (report de six mois du paiement de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des charges sociales pour certains secteurs sévèrement touchés par la crise sanitaire -au titre des mois d'avril, mai et juin-, suspension de la taxe d'hébergement dans l'hôtellerie jusqu'en novembre 2020, report de six mois du paiement des servitudes et des partages de revenus

pour les locations d'hôtel -au titre des mois d'avril, mai et juin 2020-, etc.) instaurées par le gouvernement ont entraîné une contraction des recettes fiscales. Cette baisse a cependant été de courte durée : à partir du mois de mai, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés (reporté à juin par l'Exécutif en raison de la crise sanitaire), la hausse de la TVA à l'importation et l'augmentation des recettes tirées de l'ÖTV augurent une reprise des recettes fiscales (elles ont augmenté de 23,5% en g.a en juin) qui, nonobstant, resteront limitées par la baisse du taux de la TVA de 18% à 8% sur de nombreux produits décidée par le ministre des Finances jusqu'à la fin de l'année.

Les recettes non fiscales ont également augmenté au cours du 1^{er} semestre (+25% en g.a) principalement grâce à la distribution du profit de la Banque centrale (35,2 Mds TRY, soit 4,1 Mds EUR) et au transfert de ses réserves d'urgence (5,3 Mds TRY, soit 623 M EUR) au Trésor en janvier 2020, ce qui a permis de compenser le ralentissement des recettes fiscales.

Finalement, sur l'ensemble 1^{er} semestre de l'année, les recettes ont atteint 455,4 Mds TRY (53,6 Mds EUR, + 13% en g.a), soit un montant sensiblement équivalent à celui inscrit au budget prévisionnel.

Le déficit et la dette publique devraient progresser significativement cette année

Pour l'ensemble de l'année 2020, le déficit budgétaire pourrait dépasser 5% du PIB

Les bonnes performances économiques du début d'année (croissance du PIB de 4,5% en g.a au T1 2020) ont eu un effet positif sur les comptes publics (excédent budgétaire de 21 Mds TRY en janvier 2020) mais, dès le mois de mars, la crise sanitaire a entraîné, d'une part, une contraction de l'activité économique (estimée à - 10% au 2^{ème} trimestre de l'année) qui a pesé sur les rentrées budgétaires (notamment fiscales) et les dépenses (notamment transferts sociaux) et, d'autre part, la mise en œuvre par le gouvernement d'une politique budgétaire très accommodante afin de limiter les tensions de trésorerie des entreprises et des ménages (assouplissement du mécanisme de chômage partiel, relèvement de la pension de retraite la plus basse, aides directes aux ménages les plus précaires, etc.). Dès lors, le déficit budgétaire s'est creusé et l'hypothèse d'un déficit budgétaire de 2,9% du PIB en 2020, toujours confirmé par le ministère des Finances, paraît désormais bien optimiste. La reprise de l'activité économique à partir du mois de juin devrait alléger les conséquences financières de la crise sanitaire sur les comptes publics durant la seconde moitié de l'année

2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, la plupart des institutions financières anticipent un recul du PIB (entre -3% et -5%), à l'exception notable du ministère des Finances (lequel prévoit toujours une croissance positive) ainsi qu'un déficit budgétaire compris entre 5% (S&P) et 8% du PIB (FMI). Cela étant, plus que les années précédentes, les prévisions pour la fin de l'année sont entourées d'une marge d'incertitude élevée liée aux scénarii de reprise retenus (éventualité d'une seconde vague épidémique, rythme de reprise dans les principaux pays clients de la Turquie, etc.).

Le financement du déficit budgétaire se heurte à l'augmentation du coût de la dette de l'Etat

Le déficit du solde budgétaire a engendré un accroissement de la dette publique, laquelle a atteint 35,1% du PIB (1 575 Mds TRY -185 Mds EUR- dont plus de la moitié est de la dette domestique) au 1^{er} trimestre 2020, soit son niveau le plus élevé depuis 2011. A l'augmentation du niveau d'endettement de l'Etat (qui devrait dépasser les 40% à la fin de l'année), s'ajoute le coût croissant de son service et ce d'autant plus que les taux des obligations d'Etat, après s'être détendus (au début de l'année pour les taux longs et au mois d'avril pour les taux courts, dans le sillage de la diminution des taux directeurs), progressent de nouveau. Le coût de la dette s'élève à 176,8 Mds TRY (20,8 Mds EUR, +59% en g.a) au 1^{er} semestre 2020, soit 31% des dépenses de l'Etat sur la période. Plus particulièrement, le service de la dette domestique, qui s'élève à 128,5 Mds TRY (15,1 Mds EUR) au 1^{er} semestre 2020 (+64% en g.a), dont 47,8 Mds TRY (5,6 Mds EUR) au titre des versements d'intérêt, devrait également continuer d'augmenter, le Trésor prévoyant qu'il atteigne 287 Mds TRY (52,2 Mds EUR) à la fin de l'année (+74% en g.a). In fine, l'alourdissement des dépenses d'intérêt au 1^{er} semestre 2020 devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année, le service de la dette de l'Etat pourrait alors atteindre 352,1 Mds TRY (41,4 Mds EUR) selon le Trésor, soit plus de 30% des dépenses totales, ce qui pèsera encore davantage sur le budget de l'Etat.

Par ailleurs, alors que la moitié de la dette brute du gouvernement est libellée en devises à la fin du 1^{er} semestre 2020, la dépréciation de la lire turque (qui a perdu respectivement 30% et 23% de sa valeur face à l'euro et au dollar depuis le début de l'année) renchérit le coût de la dette. Néanmoins, pour pallier cette situation, la part des émissions sur les marchés extérieurs (en devises) dans les émissions totales a été ramenée de 25% au 1^{er} semestre 2019 à 8,6% au 1^{er} semestre 2020. Par ailleurs, les obligations libellées en devises ne représentaient que 24,7% des nouvelles

émissions sur le marché domestique (contre 31,5% durant le 1^{er} semestre de l'année 2019). D'ici la fin de l'année, cette tendance devrait se poursuivre : l'Etat émettra principalement sur le marché domestique et la part des obligations en TRY devrait être supérieure à 2019.

S'agissant des créanciers de la dette publique turque, la tendance, entamée en 2017, d'une diminution de la part des investisseurs non-résidents compensée par les banques locales s'intensifie. En effet, à la fin du 1^{er} semestre 2020, les investisseurs étrangers n'ont jamais détenu si peu de dette publique (4%) tandis que les banques demeurent le principal créancier de l'Etat : en juin 2020, elles détenaient 64,7% de la dette publique turque contre 57,1% un an plus tôt. Par ailleurs, afin de favoriser le financement monétaire de la dette, la Banque centrale a augmenté son plafond d'achat de dette souveraine dans le cadre des opérations de politique monétaire, au cours du 2^{ème} trimestre 2020 (possibilité d'acheter, jusqu'à un montant représentant 10% du bilan de la Banque centrale, des obligations d'Etat dans le cadre des opérations de politique monétaire). L'Institut d'émission détient ainsi 7,6% de la dette publique à la fin du 1^{er} semestre 2020 contre 2,1% un an plus tôt. Ces évolutions reflètent à la fois une défiance des investisseurs internationaux vis-à-vis de la dette turque (au cours du 2^{ème} trimestre 2020, le niveau des CDS a été particulièrement volatile avec un pic à 650 pb, soit un niveau bien supérieur à celui relevé à la fin de l'été 2018, au plus fort de la crise des changes) et, d'autre part, une contrainte des Autorités, avec la mise en œuvre du nouveau ratio d'actifs en avril 2020 qui incite les banques à acheter des titres de dette.

Le déficit budgétaire devrait progresser nettement en 2020 en raison de la hausse des dépenses et du ralentissement des rentrées fiscales lié aux mesures exceptionnelles mises en œuvre par le gouvernement dans le contexte de la crise du Covid-19. Si ces mesures ont permis de limiter l'impact de la crise sur les revenus des ménages et sur la situation financière des entreprises et ainsi faciliter le rebond de l'activité dès le mois de juin, ce qui devrait permettre de modérer le creusement du déficit budgétaire sur la seconde moitié de l'année, les incertitudes entourant la poursuite de la pandémie demeurent nombreuses. Une seconde vague aurait pour conséquence une contraction de l'activité économique et, toutes choses égales par ailleurs, une réduction des recettes fiscales. In fine, à la fin de l'année, le déficit budgétaire pourrait atteindre au moins 5% du PIB, entraînant une progression de l'endettement public (autour de 40% du PIB) et un alourdissement de sa

charge (qui demeure néanmoins soutenable à court terme car la principale échéance de remboursement aura lieu en mars 2021).

Les investissements directs en Turquie en 2019

En 2019, le montant des IDE nets et le montant des IDE entrants nets en Turquie - le montant des IDE nets est la différence entre les IDE nets entrants (investissement des étrangers en Turquie) et les IDE nets sortants (investissements des turcs à l'étranger). Les IDE nets entrants comprennent les investissements nets en fonds propres, en instruments de dette et en immobilier - (respectivement 5,9 Mds USD et 8,8 Mds USD) sont les plus faibles depuis 15 ans. Les pays d'Europe sont les plus importants investisseurs (la France est le 16^{ème} investisseur avec 176 M USD) et le secteur des services recueille 60% des investissements. Les investissements turcs à l'étranger ont légèrement diminué par rapport à 2018 pour s'établir à 3,4 Mds USD en 2019. Les pays d'Europe sont les principaux destinataires de ces flux : la France est le 21^{ème} pays récipiendaire des IDE turcs (9 M USD).

Les flux d'investissements directs entrants nets en Turquie ont enregistré un niveau historiquement bas en 2019 dans un contexte économique, politique et sécuritaire tourmenté

S'inscrivant dans une tendance de long terme, les flux d'investissements directs entrants nets en Turquie ont de nouveau diminué en 2019 par rapport à l'année précédente. En effet, à l'exception du rebond enregistré en 2015, lequel est lié à deux opérations majeures (BBVA/Garanti et Goldman Sachs/Socar Turquie), les IDE entrants nets n'ont cessé de diminuer depuis 2011, passant de 16,1 Mds USD, soit 1,9% du PIB, à 8,8 Mds USD, soit 1,1% du PIB en 2019, le niveau le plus faible enregistré depuis 2005. La contraction de l'activité à la fin de l'année 2018 (-1,3% et -2,9% aux troisième et quatrième trimestre, en g.t), la conjoncture économique mondiale incertaine, la dégradation de la rentabilité des investissements (notamment en raison de la dépréciation de la monnaie locale), l'instabilité de l'environnement juridique et réglementaire, les opérations militaires en Syrie, l'aggravation des tensions politiques avec l'UE (Méditerranée orientale, réfugiés syriens, annulation des élections municipales à Istanbul) et les Etats-Unis (achats des missiles russes S 400), ont un impact négatif sur la confiance des investisseurs, nationaux comme internationaux, malgré une réforme des programmes d'incitation à l'investissement pour encourager les investisseurs étrangers (incitations fiscales, exemption des droits de

douane et de TVA, soutien à la part patronale des cotisations de la sécurité sociale et aux paiements des factures énergétiques pour une durée maximale de 10 ans, etc.).

Concernant les investissements directs étrangers nets en capital (hors immobilier et hors investissement sous forme de dette), les pays de l'Europe représentent 59% de ces IDE entrants en 2019 (63,8% en 2018), suivie par le Proche et Moyen-Orient à 23% (15,6% en 2018) et les Etats-Unis à 6% (6,4% en 2018). Les investissements du Qatar sont ceux qui ont le plus progressé (570 M USD, contre 369 M USD en 2018 et 113 M USD en 2017), alors que les Pays-Bas (la performance des Pays-Bas est liée à la domiciliation fiscale de certaines grandes sociétés européennes) et le Royaume-Uni sont les investisseurs les plus importants avec des montants légèrement au-dessus de 800 M USD.

Les services demeurent le principal secteur récipiendaire des investissements étrangers nets en capital : 60% du total (59% en 2018), quand l'industrie et l'agriculture représentaient respectivement 37,5% et 0,4% (40% et 0,5% en 2018). Les investissements dans l'industrie manufacturière turque ont poursuivi leur croissance en 2019 après 2018, pour s'établir à 2 Mds USD (1,9 Md USD en 2018 et 1,2 Md USD en 2017), malgré un contexte défavorable (ralentissement de l'activité économique et de la demande domestique et globale). Concernant les services, les investissements dans le secteur de la construction ont, de leur côté, rebondi en 2019 (à 451 M USD) après une baisse en 2018 (215 M USD). Enfin, les investissements dans les services financiers ont atteint leur niveau le plus faible depuis 2009 : 863 M USD en 2019 contre 5,8 Mds USD en 2011.

Dans un autre ordre d'idées, les investissements en fonds propres « productifs » représentent une part de moins en moins importante des IDE entrants nets : alors qu'ils en représentaient 85% en 2005, ils n'en représentent plus que 63% en 2019 (90% au 1^{er} trimestre 2020). Les investissements immobiliers des étrangers en Turquie représentent désormais près de la moitié des IDE entrants nets.

Les flux d'investissements directs sortants nets de la Turquie diminuent après le rebond observé en 2018

Après un rebond enregistré en 2018, les IDE sortants nets ont de nouveau repris leur trajectoire à la baisse enclenchée depuis 2014 : ils s'élèvent à 2,9 Mds USD en 2019, en recul de 19,8% en g.a.

Concernant les IDE sortants en capital productif, qui ont diminué à 3,4 Mds USD en 2019, en recul de 15% en

g.a., les pays d'Europe représentent la grande majorité des investissements des résidents Turcs (73%, après 70% en 2018), suivis par les Etats-Unis (17%). Malgré les initiatives politiques menées et l'intérêt stratégiques qu'ils représentent pour l'Exécutif, le Proche/Moyen-Orient et l'Afrique recueillent une part très faible des investissements turcs : respectivement 5% et 1% du total. Les résidents turcs investissent principalement aux Pays-Bas en 2019 (1,2 Md USD), aux Etats-Unis (600 M USD), en Allemagne (347 M USD) et au Royaume-Uni (325 M USD). Les investissements dans le secteur industriel diminuent sur le long terme (passés de 3,8 Mds USD en 2014 à 1,4 M USD en 2019), tandis que les activités de service recueillent la majorité des investissements (2 Mds USD, soit 60% du total en 2019) et que la part des investissements dans le secteur agricole demeure marginale.

Les IDE nets contribuent de moins en moins au financement des comptes courants

Les IDE entrants nets revêtent une importance stratégique pour le pays car ils contribuent significativement à la formation d'un solde des IDE nets (les IDE entrants étant structurellement supérieurs aux IDE sortants) permettant de financer en partie le déficit de la balance des comptes courants (-8,2 Mds USD sur 12 mois glissants au mois de mai 2020). Or, le ralentissement tendanciel des IDE entrants entraîne une diminution sensible des IDE nets (le montant des IDE sortants nets étant relativement stable, 3 Mds USD en moyenne par an depuis 2006), passés de 1,6% du PIB en 2005 à 0,7% du PIB en 2019. Hormis en 2019, où la contraction de l'activité avait entraîné une baisse des importations, et donc une amélioration du solde commercial et un excédent des comptes courants (1,1% du PIB), la contribution des IDE nets au financement d'une partie du déficit structurel de la balance des comptes courants est de plus en plus faible, 11,7% sur les cinq premiers mois de l'année 2020 contre 42,7% en 2005.

Malgré les incitations fiscales, le développement du modèle de PPP, et l'amélioration du climat des affaires (la Turquie est classée au 33^{ème} rang, en progression de 10 places, dans le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale), les IDE nets diminuent structurellement en Turquie en raison de la dégradation de la gouvernance économique, de la dépréciation de la monnaie locale et des risques géopolitiques. Dans un contexte de creusement du déficit courant et de sorties nettes de capitaux (11 Mds USD depuis le début de l'année 2020), la diminution constante des IDE nets (liée en grande partie à celle des IDE entrants nets) accroît la

pression sur les sources de financements de ce déficit. En effet, en l'absence de sources alternatives (investissements de portefeuille, prêts, etc.) ou de réformes structurelles visant à accroître la valeur des exportations et diminuer les importations (cf. par exemple les mesures annoncées dans le NEP de 2018), ce financement doit être assuré par les réserves de change, lesquelles ont diminué de 22 Mds depuis le début de l'année, ce qui fragilise la défense de la monnaie turque.

Le secteur bancaire turc à l'épreuve de la crise pandémique

Les banques turques, en particulier les trois banques publiques, participent activement à l'effort mis en œuvre par les autorités pour pallier l'impact financier négatif de la crise sanitaire et redresser l'activité. Ainsi, depuis le mois de mars, la distribution du crédit a accéléré sensiblement (+43% en juillet, en g.a). Parallèlement, l'Etat et la Banque centrale soutiennent les banques, via des injections de capital, des garanties et des mesures visant à accroître la liquidité du secteur. In fine, la contraction de l'activité pèsera sur le bilan des établissements de crédits locaux mais les coussins financiers devraient permettre d'amortir sensiblement l'impact de la crise.

Les banques turques sont activement mobilisées par les autorités pour relancer l'activité via la distribution de crédit

Compte tenu de leur poids dans le système financier local (70% des financements), les banques turques ont été activement mobilisées par l'Exécutif pour relancer la consommation, via la distribution de crédits. Le superviseur (BDDK) a ainsi élaboré une cinquantaine de nouveaux règlements durant la crise sanitaire, avec pour objectif principal d'encourager la distribution de prêts. Mesure la plus emblématique, la mise en place d'un nouveau ratio d'actifs (Asset Ratio, AR), le 17 avril dernier, pénalise les établissements dont la croissance du portefeuille de prêts, notamment, est inférieure à celle de leurs dépôts. Parallèlement, la Banque centrale a assoupli les modalités de constitution des réserves obligatoires en devise pour les banques dont la politique de distribution du crédit est jugée suffisamment dynamique (et pénalise celles dont la distribution de prêts est jugée trop timide). Ainsi, les banques dont la croissance de prêt réelle annualisée est supérieure à 15% bénéficient d'un allègement du montant des réserves obligatoires à mobiliser auprès de l'Institut d'émission : 15% pour les dépôts d'une maturité inférieure à un an et 11% pour les dépôts d'une maturité supérieure à un an, contre

respectivement 22% et 18% pour les autres banques. Par ailleurs, dans le premier cas, les réserves obligatoires en TRY sont assorties d'une rémunération de 5%, contre 0% pour les autres établissements de crédit.

Parallèlement, la Banque centrale turque (TCMB) a poursuivi une politique monétaire particulièrement accommodante. Pour pallier les effets de la crise sanitaire, l'institut d'émission a en effet agi très tôt sur les taux avec une nouvelle baisse de 100 points de base de son principal taux de refinancement, dès le 18 mars, suivi de deux autres baisses portant le taux du principal outil de refinancement à 8,25%, accentuant encore plus une politique monétaire déjà très accommodante. Cette politique monétaire a plongé le taux d'intérêt réel plus loin encore en territoire négatif. Le taux d'intérêt réel (négatif depuis le mois de décembre 2019) atteint ainsi -3,5%, l'un des plus bas du monde (-2,1% en mars).

Dès lors, les banques publiques ont accéléré la distribution de crédits, suivies par les banques privées. La croissance de la distribution de prêts en lire turque est la plus élevée depuis au moins 2007 : elle s'élève à 43% en g.a pour l'ensemble du secteur bancaire au mois de juillet 2020, contre -0,4% un an plus tôt. Les trois banques publiques tirent la croissance moyenne du secteur, avec une croissance annuelle de prêts de 62% en juillet, contre 28% seulement pour les banques privées et 29% pour les banques étrangères. Profitant des injections de capital du Fonds souverain turc, de la garantie publique et de niveaux de dépôts en lire turque sensiblement plus élevés que ceux de leurs concurrents privés, les banques publiques turques ont mis en place le programme de prêts le plus ambitieux de la décennie : elles proposent depuis mai des prêts au logement avec un taux exceptionnellement faible de 0,64% par mois (soit 8% annuel, ce qui représente un taux d'intérêt réel pour le débiteur de -4.6% et une marge certainement très faible pour la banque compte tenu d'un taux de refinancement effectif de 7,6% au mois de juin 2020). Des prêts à la consommation pour des dépenses touristiques ou automobiles avec des taux similaires sont également proposés, conjugués à des périodes de différé allant jusqu'à un an. Un tel programme ressort très significativement la concurrence et rend d'autant plus compliqué pour les banques privées l'alignement sur de telles conditions et la défense de leurs parts de marché : depuis le début de la crise sanitaire, les banques publiques turques ont gagné 4 points de pourcentage de parts de marchés sur les prêts en lire turque (Ziraat, Halkbank et VakifBank totalisent

désormais à elles-seules 50% du portefeuille de prêts en lire turque total du secteur).

Les banques privées ont également accéléré leur politique de distribution de prêts pour respecter le nouveau ratio d'actifs (AR) ainsi que les injonctions du régulateur lequel estimait que les banques privilégiaient certaines composantes du ratio (achat de titres souverains, baisse de la rémunération des dépôts pour diminuer le dénominateur du ratio) plutôt que d'accroître leur portefeuille de prêts. Quoiqu'il en soit, les nouvelles réglementations laissent peu de choix aux banques privées : elles devront augmenter leurs portefeuilles de prêts pour respecter le seuil exigible et/ou limiter les dépôts en devise – lesquels ont fortement augmenté depuis 2018 compte tenu de la dépréciation tendancielle de la lire et de la progression générale des prix.

L'Etat et l'autorité monétaire ont mis en place des mesures destinées à soutenir le secteur

L'Etat est venu en appui du secteur bancaire et a accentué l'orientation des activités bancaires du pays vers la distribution de prêts. La limite du Fonds de crédit garanti (Kredi Garanti Fonu, KGF) a été doublée, passant de 25 Mds TRY à 50 Mds TRY (environ 7 Mds EUR) en avril. Les sociétés turques en difficulté et en besoin de liquidités pouvaient candidater aux crédits garantis par l'Etat en passant par les établissements de crédit locaux publics et privés. Dès lors, le risque de crédit était transféré à l'Etat mais le rôle des banques dans la transmission de la monnaie demeurait central. Dans le même ordre d'idées, l'Etat a injecté des liquidités dans les banques publiques via le Fonds souverain turc (TWF): en mai, le TWF a injecté l'équivalent de 21 Mds TRY dans les trois banques publiques turques, Ziraat Bank, VakifBank et Halkbank. En outre, le plan de soutien de 100 Mds TRY à l'économie turque annoncé par le Président Erdoğan en mars a imposé aux banques turques des reports de délais de remboursements de prêts jusqu'à 3 mois. Les banques publiques ont immédiatement suivi le mot d'ordre relayé par la Fédération des banques turques (TBB), en offrant à leurs clients la possibilité de retarder le paiement du principal et des intérêts de leurs créances d'au moins 3 mois, et jusqu'à 12 mois pour les entreprises des secteurs les plus durement affectés (tourisme, transport notamment). Certaines banques privées ont elles aussi proposé à leurs clients de retarder des paiements mais sur des maturités plus courtes.

Parallèlement, la Banque centrale a mis en œuvre des mesures visant à diminuer le coût de refinancement des

banques turques et accroître leur liquidité. Le 17 mars, l'institut d'émission turc annonçait un paquet de mesures provisoires visant à accorder aux banques commerciales davantage de flexibilité dans leur gestion de la liquidité et à accroître la liquidité du secteur. Ainsi, la TCMB réduisait de 500bps le ratio de réserves obligatoires de devises pour toutes les banques justifiant d'une croissance de prêt annualisée réelle supérieure à 15%, injectant 5,1 Mds USD de liquidités dans le secteur. Parallèlement, de façon à assurer une distribution de crédits ininterrompus à l'économie réelle, la Banque centrale offrait des conditions plus accommodantes pour ses principaux instruments de refinancement : des opérations de repo d'une maturité étendue jusqu'à 91 jours avec un taux d'intérêt inférieur de 150bps au taux des opérations repo à une semaine (taux directeur), liquidité quasi-illimitée via les instruments de refinancement au jour le jour, augmentation des limites de liquidité des opérations d'open market. L'ampleur de certaines de ces mesures a depuis été réduite. Quoiqu'il en soit, le taux moyen effectif de refinancement a diminué au cours du premier semestre et est devenu très inférieur au taux directeur (7,34% au plus bas le 16 juillet, contre un taux directeur de 8,25%), ce qui constitue un assouplissement monétaire additionnel.

Enfin, les normes comptables en vigueur ont permis aux banques d'aborder la crise avec plus de flexibilité. En effet, depuis le mois de mars et jusqu'à la fin de cette année, le superviseur (BDDK) autorise les banques à ne classer en créances douteuses que les prêts accumulant des retards de paiement au-delà de 180 jours (contre 90 jours auparavant). Cela, ajouté au fait que les prêts restructurés (Stage-II Loans) ne sont pas déclarés prêts non-performants dans le bilan des banques, allège le coût du risque des établissements de crédit.

Les banques turques devront faire face à un accroissement des risques, même si elles disposent toujours de coussins financiers élevés

La mise en œuvre de ce nouveau ratio, en période de contraction de l'activité accroît les risques pesant sur les banques. En premier lieu, à un moment où les capacités de remboursement des emprunteurs s'amenuisent (baisse des cash flows dans les entreprises,...), l'augmentation forcée de la distribution des crédits menace la qualité du portefeuille de prêts des banques. En deuxième lieu, si elles n'arrivent pas à accroître leur portefeuille de prêts suffisamment, les banques pourraient être tentées d'agir exagérément sur les autres composantes du ratio : augmentation des achats de titres souverains turcs ou des opérations de swaps

avec la Banque centrale, baisse des dépôts et, notamment, des dépôts en devises, augmentation des emprunts en devises (pour compenser la baisse des dépôts en devises) alors que les banques étaient engagées dans un processus de réduction de leur endettement en devises avec la contraction de l'activité. Quoiqu'il en soit, la mise en place de ce nouveau ratio par les autorités est une mesure très contraignante et dont la conséquence principale, à savoir la distribution agressive de crédits, fait peser sur l'ensemble du secteur bancaire un risque significatif de dégradation de la qualité des actifs, alors même que le taux de créances douteuses diminuait depuis le début de l'année.

De plus, les banques turques sont fortement incitées à financer les réserves de change de la Banque centrale via les contrats de swaps de devise de façon à lutter contre les effets de la crise sanitaire sur la balance des comptes courants, ce qui n'est pas sans risque. En effet, le régulateur turc a d'abord resserré le plafond maximum de swaps de devises des banques turques avec leurs contreparties étrangères, lesquels ne peuvent plus représenter que 1% de leurs fonds propres depuis le 6 mai (le ratio étant fixé à 10% en début d'année) – un montant dérisoire qui encourage de facto les banques à engager des swaps de devise avec la Banque centrale turque – tout en augmentant ensuite la limite réglementaire des swaps de devise des établissements locaux avec la TCMB (passée de 30 à 50%). Les modalités de calcul de l'AR, qui incluent précisément les swaps de devise avec la TCMB, rajoutent à l'incitation. En outre, les swaps conclus entre l'Institut d'émission et les banques commerciales sont assortis d'un taux de 7%, soit 125 points de base de moins que le taux directeur sur les opérations de repo (8,25%), ce qui incite d'autant plus les banques à se refinancer via des swaps plutôt que via des opérations de repo à une semaine. On comprend ainsi que l'autorité monétaire contraint in fine les banques locales à échanger une partie de leurs dépôts en devises contre des liras turques, de façon à gonfler les réserves brutes de change et lutter contre les effets néfastes de la crise sanitaire sur la balance des comptes courants. Une telle tendance est risquée, dans la mesure où les dépôts en devises prêtés par les banques commerciales à la Banque centrale via des swaps s'établissent en juin à 34 Mds USD, soit 15% des dépôts en devises du secteur. Alors que la défense de la valeur de la lire par la TCMB semble inefficace – la lire ayant dérivée de 30% face à l'euro depuis le début de l'année – et que les résidents se tournent massivement vers les devises (les dépôts en devises ont progressé de 17,7 Mds USD supplémentaires entre la fin du mois de mai

et le 14 août, contre 1 Md USD de plus pour les dépôts en lire turque ; le taux de dollarisation des dépôts est supérieur à 50%), une nouvelle dégradation de la situation de change pourrait conduire à des retraits que les banques ne pourraient honorer puisque les dépôts sont prêtés à la Banque centrale.

Le secteur bancaire turc est entré résilient dans la crise mais il en ressortira affaibli. Une augmentation significative des créances douteuses est inévitable. En juin, S&P Global Ratings anticipait une hausse du taux de prêts non-performants (NPL) jusqu'à 12% d'ici à 2021 - contre 4,5% à l'heure actuelle (soit près de 22 Mds USD). En y ajoutant les prêts restructurés (Stage-II Loans), les créances problématiques pourraient atteindre 20% d'ici la fin de l'année 2021, contre 10% en septembre 2019. Cela étant, les coussins financiers demeurent importants et devraient permettre d'absorber le choc sans risque majeur : le ratio d'adéquation des fonds propres s'établissait à 19,4% en mai pour l'ensemble du secteur, tandis que le taux de provisionnement des créances douteuses atteignait 70,7%. Parallèlement, la rentabilité du secteur enregistrait une hausse notable au cours des six premiers de l'année en comparaison du S1 2019 : le RoE est passé de 11,8% à 12,26% en un an, tandis que le RoA s'est établi à 1,29% contre 1,26% un an plus tôt. Toutefois, la contraction de l'activité et l'augmentation des NPL auront un impact conséquent sur les buffers prudentiels des banques qu'elles devront reconstituer, ce qui pèsera sur leur rentabilité et pourrait compliquer leur activité de prêts.

Le commerce extérieur de la Turquie au 1^{er} semestre 2020

Au 1^{er} semestre 2020, les échanges commerciaux de la Turquie se sont élevés à 174 Mds USD, un niveau historiquement bas : les exportations et les importations du pays ont diminué respectivement de 15% et de 3,2% en g.a, entraînant un creusement du déficit de la balance commerciale de 73,2%, à -23,8 Mds USD. L'Union européenne (à 27) demeure le premier partenaire commercial de la Turquie, l'Allemagne étant son 1^{er} client et la Chine devenant son principal fournisseur. Les exportations sont dominées par les véhicules et les équipements mécaniques tandis que le poste « hydrocarbures » reste en tête des importations mais enregistrent des baisses notables.

Un recul historique des échanges commerciaux de la Turquie qui cause un creusement significatif de son déficit commercial

S'élevant à 174 Mds USD au 1^{er} semestre 2020, soit une baisse de 8,7% par rapport à la même période de l'année 2019, les échanges commerciaux de biens de la Turquie ont connu leur niveau semestriel le plus bas depuis au moins 10 ans. S'établissant à 75 Mds USD (-15% en g.a), les exportations turques ont connu deux mois consécutifs d'augmentation au début de l'année avant de chuter, à partir de mars, en raison de la crise du Covid-19 et d'atteindre en avril leur niveau le plus bas. Signe d'une reprise de la demande mondiale ainsi que de l'activité économique en Turquie et au bénéfice d'un effet de base positif (en juin 2019, le niveau des exportations turques avait atteint un niveau particulièrement bas en raison d'un allongement des fêtes de l'aïd), les exportations ont rebondi en juin (+15,7% en g.a), mettant fin à trois mois consécutifs de baisse. Les importations, quant à elles, s'établissent à 99 Mds USD (-3,2%), tirées à la hausse, au 1^{er} trimestre, par une demande en hausse et une croissance dynamique (croissance du PIB de 4,5% en g.a au T1 2020) mais significativement affectées, dès avril, par l'impact de la crise sanitaire sur la consommation domestique et l'activité économique.

La contraction conjuguée des exportations et des importations a entraîné un creusement du déficit commercial de la Turquie de 73,2% par rapport à la même période de l'année 2019, s'établissant ainsi à -23,8 Mds USD. Le taux de couverture des importations par les exportations a été ramené de 86,5% au 1^{er} semestre 2019 à 75,9% au 1^{er} semestre 2020 (reculant, en avril 2020, à son niveau le plus bas depuis mai 2018).

L'Union européenne demeure le premier partenaire commercial de la Turquie

L'Union européenne à 27 demeure le premier partenaire commercial de la Turquie avec, toutefois, des échanges commerciaux en baisse de 13,3% par rapport au 1^{er} semestre 2019. La Turquie a exporté pour 31 Mds USD (-20,4% en g.a) de biens vers l'UE, qui absorbe ainsi 41,1% des exportations turques (contre 43,8% au 1^{er} semestre 2019), et a importé pour 31,3 Mds USD (-5% en g.a) de produits en provenance de l'UE (31,7 % des importations turques, contre 32,2% au 1^{er} semestre 2019). La part de marché de l'UE recule, passant de 32,2% au 1^{er} semestre 2019 à 31,7% au 1^{er} semestre 2020 à l'inverse de la région Moyen-Orient dont l'empreinte sur le marché turc est passé de 8,3% à 8,6%.

Le poids des principaux clients de la Turquie (Allemagne, Royaume-Uni, Irak et Italie), qui représentent respectivement 7,1 Mds USD, 4,5 Mds USD, 4,1 Mds USD et 3,6 Mds USD, recule au 1^{er}

semestre 2020 (respectivement de -14,5%, -14,2%, -13,5% et -26,7% en g.a), à l'exception des Etats-Unis (4,6 Mds USD, +6,6% en g.a) qui devient ainsi le 2^{ème} client de la Turquie devant le Royaume-Uni. Les exportations turques vers l'Espagne (2,8 Mds USD) enregistrent une baisse significative (-34,2% en g.a) faisant du pays le 7^{ème} client de la Turquie derrière la France (3,04 Mds USD, -24,4% en g.a). Les exportations vers les Pays-Bas (8^{ème} client) diminuent également (2,4 Mds USD, -10,4% en g.a), à l'image de celles vers l'Israël (2,1 Mds USD, -2,4 Mds USD) qui demeure le 9^{ème} client de la Turquie. La Russie fait exception, devenant le 10^{ème} client de la Turquie en raison d'une hausse de 4,3% des exportations turques.

Grâce à la hausse des importations turques en provenance de Chine (+17% en g.a), le pays devient le premier fournisseur de la Turquie au 1^{er} semestre 2020 (10,4 Mds USD), devant l'Allemagne (9,1 Mds USD, +1,05 % en g.a). La Russie recule à la 3^{ème} place (8,7 Mds USD, -19% en g.a) devant les Etats-Unis (6,1 Mds USD, +6,4% en g.a), l'Italie (3,9 Mds USD, -13,8% en g.a), l'Irak (3,3 Mds USD, +659% en g.a, hausse causée par les importations exceptionnelles d'or au 1^{er} semestre 2020), la Corée du Sud (2,9 Mds USD, -1,1% en g.a), la France (2,9 Mds USD, -9,9% en g.a) dont la part de marché a été ramenée de 3,2% au 1^{er} semestre 2019 à 2,9% au 1^{er} semestre 2020 et le Royaume-Uni (2,3 Mds USD, -9,3% en g.a). In fine, les importations ont baissé en provenance de la majorité des principaux fournisseurs de la Turquie. Celles en provenance d'Irak ont connu une baisse particulièrement marquante (-84%) en raison d'une chute d'environ 99% des importations de pétrole liée aux sanctions internationales et d'une interruption des importations de gaz du fait de l'endommagement d'un gazoduc.

Le commerce extérieur de la Turquie demeure porté par les exportations de véhicules et de machines et appareils mécaniques ainsi que par les importations d'hydrocarbures

Les deux principaux postes d'exportations de la Turquie demeurent identiques depuis 2013 : le poste « véhicules » (9,3 Mds USD) devance le poste « chaudières, machines, appareils et engins mécaniques » (7,3 Mds USD) mais tous deux enregistrent une forte baisse, respectivement de -65,5% et -58,6% en g.a. De même, les exportations de fer et d'acier (4,1 Mds USD) ont diminué de 58,6% par rapport au 1^{er} semestre 2020 mais demeurent le troisième poste d'exportations (4,1 Mds USD). A l'inverse, les exportations de certains produits agricoles ou agroalimentaires turcs ont augmenté, résistant mieux à la crise sanitaire : « fruits

comestibles, écorces d'agrumes « (2,2 Mds USD, +15% en g.a), « préparations de légumes, de plantes potagères, de fruits » (1,1 Md USD, +17,5% en g.a), « préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculs » (992 M USD, +13,5% en g.a). De même, le poste « produits pharmaceutiques » (872 M USD) a enregistré une augmentation des exportations de 29% en g.a en raison de la hausse des livraisons turques de solutions à base d'alcool.

Les postes « hydrocarbures » (14,3 Mds USD d'importations, -32,7% en g.a) et « machines, appareils et engins mécaniques » (10,8 Mds USD d'importations, +2,5% en g.a) dominent les importations turques depuis 2009, représentant ¼ des importations totales au 1^{er} semestre 2020 contre environ le tiers à la même période de l'année passée. Le poste « perles fines ou de culture, métaux précieux » (9,7 Mds USD, +85% en g.a, soit l'augmentation la plus élevée du semestre) devient le 3^{ème} poste d'importation en raison d'une hausse des achats turcs d'or, devant le poste « fer et acier » (7 Mds USD, -5,8% en g.a). Les importations de véhicules automobiles, qui s'élèvent à 5,2 Mds USD, ont augmenté de 16% en g.a en raison, d'une part, d'un effet de base positif lié au faible niveau des ventes automobiles en Turquie en 2019 et, d'autre part, du niveau élevé des commandes turques au 1^{er} trimestre 2020. Les importations de véhicules devraient se maintenir à court terme, nourries par la reprise de la demande interne ainsi que par les facilités de crédit mises en place par les banques locales.

Le 1^{er} semestre 2020 est marqué par une contraction significative des échanges commerciaux de la Turquie. Ce recul est lié, d'une part, à la diminution des importations causée par le ralentissement de la croissance économique liée à la crise sanitaire et, plus particulièrement, de sa principale composante, la consommation. En particulier, la baisse historique des cours du pétrole a fortement réduit la facture énergétique de la Turquie. D'autre part, la diminution de la demande mondiale, particulièrement marquante sur les biens qu'exporte historiquement la Turquie (les biens manufacturés représentent 94,2% des exportations turques), a également affecté son commerce extérieur. Cela étant, le mois de juin 2020 est marqué par une reprise franche des exportations (+15,7% en g.a), au bénéfice de l'ouverture des frontières, de la reprise de la demande externe, du rétablissement progressif des capacités de production mais également d'un effet de base positif lié au faible niveau des exportations en juin 2019. De même, en juin, les importations turques ont enregistré des niveaux similaires à la période pré crise sanitaire. La confirmation de cette tendance dépendra

du scénario de reprise de l'activité économique en Turquie ainsi que de ses principaux pays partenaires (Union européenne en tête). La forte hausse du déficit commercial contribue au creusement significatif du déficit courant turc et accentue les problèmes de financement de l'économie. La Turquie ambitionne ainsi de poursuivre une stratégie visant à s'intégrer à de nouvelles chaînes de valeur tout en privilégiant la production locale afin de limiter ses importations de biens et, ainsi, accroître la valeur ajoutée de ses exportations.

Situation économique et financière de l'Azerbaïdjan

L'économie azerbaïdjanaise a été négativement affectée par deux chocs en 2020 : le Covid-19 et l'effondrement du prix du pétrole aux mois de mars et avril. Les autorités ont introduit de nombreuses mesures fiscales et monétaires, notamment grâce aux réserves robustes du fonds SOFAZ pour mitiger la crise du Covid-19. Cette conjoncture difficile s'ajoute aux entraves structurelles persistantes, les réformes et la diversification de l'économie peinant à se concrétiser.

L'économie azerbaïdjanaise a été confrontée à un double choc en 2020

Les années 2018 et 2019 ont vu un renforcement de la situation macro-économique et financière du pays, avec une progression du PIB de 1,4% et de 2,2%, respectivement. Or, sur les 7 premiers mois de 2020, l'économie s'est contractée de -2,8% en g.a., principalement en raison de la chute du prix du pétrole et de l'épidémie Covid-19. Dans ses dernières prévisions datant d'avril 2020, le FMI prévoit une contraction de 2,2%. Une estimation qui sera forcément revue à la baisse dans les prochains mois. Dans ce contexte de baisse de l'activité économique, les pressions inflationnistes et budgétaires semblent être contenues. Après 2,3% en 2018 et 2,6% en 2019, l'inflation grimpe légèrement à 2,9% en g.a. sur les 7 premiers mois de cette année. Sur la même période, la progression des recettes budgétaires (11,4% en g.a.) a été supérieure à celle des dépenses (7,9% en g.a.), confirmant à ce stade un déficit public sous contrôle (-0,4% du PIB en 2019 et -0,3% en 2018).

La balance des comptes courants devrait de son côté afficher une détérioration importante en 2020. Cela s'explique par l'effondrement des exportations principalement lié à la baisse du prix du pétrole, qui a chuté de 68 USD/baril fin 2019 jusqu'à 21 USD/baril en avril 2020, avant de rebondir progressivement jusqu'à 45 USD/baril au mois d'août. Les exportations ont ainsi

diminué de 31,4% en g.a. au 1^{er} semestre de cette année pour s'établir à 6,8 Mds USD, alors que les importations ont régressé de 29% en g.a. pour atteindre 5 Mds USD. Selon le FMI, le déficit courant représenterait -8,2% du PIB en 2020, après un excédent de 9,2% en 2019. Les réserves financières robustes grâce à l'amélioration des indicateurs conjoncturels en 2019 (le fonds souverain SOFAZ gérait un portefeuille d'environ 45 Mds USD alors que les réserves de change de la Banque centrale se montaient à 6,3 Mds USD à la fin de l'année 2019) et la situation du système bancaire plus saine qu'elle ne l'était les années précédentes, constituent quant à eux des facteurs d'appui pour l'économie azerbaïdjanaise.

La difficile réouverture de l'économie malgré les mesures financières de soutien

Les autorités ont commencé à lever progressivement les restrictions sanitaires au début du mois de mai, permettant une reprise de l'activité économique et la réouverture de la circulation entre les villes. Or, après le doublement des cas de Covid-19 lors des quinze premiers jours de juin, les autorités ont annoncé la réintroduction de certaines mesures incluant la fermeture des frontières, des centres commerciaux et lieux sociaux dans des grandes villes, ainsi que de nouvelles restrictions aux déplacements. Ces mesures ont commencé à être assouplies au début du mois d'août.

Le soutien à l'économie prend appui sur l'action de la Banque Centrale (signature en mai d'un accord de SWAP de 200 M USD avec la BERD visant à améliorer le flux de ressources financières vers le secteur réel, poursuite de la baisse des taux pour mitiger les risques et soutenir l'activité économique) et des mesures budgétaires. En août, le parlement azerbaïdjanais a révisé le budget 2020 pour tenir compte de la baisse des recettes (prix du pétrole estimé à 35 USD/ baril et croissance à -5%) et de nouvelles dépenses en faveur des ménages et des entreprises. Les transferts du Fonds pétrolier vers le budget ont par ailleurs été augmentés (de 417 M EUR) pour compenser la baisse des recettes budgétaires.

Ce contexte défavorable s'ajoute aux freins structurels entravant la diversification de l'économie

Concernant la diversification de l'économie (le PIB des activités d'hydrocarbures représente encore 40% du PIB total), le plan stratégique adopté en 2016 « Azerbaijan 2020 : look into the future » a identifié 11 secteurs économiques et a défini, pour chacun d'entre eux, des buts et des priorités. Cela étant, les efforts ont,

jusqu'à présent, porté principalement sur le secteur agricole et le tourisme, pourvoyeurs de devises et d'emploi, et, dans une moindre mesure, sur le soutien aux PME. Le succès de cette politique est mitigé. D'abord parce que les plans stratégiques de développements sectoriels n'ont été mis en œuvre, au mieux, que partiellement. Ensuite, parce qu'en dépit des réformes engagées, l'environnement des affaires reste perfectible et n'attire toujours pas les investisseurs étrangers (corruption élevée, économie largement dirigée, décisions judiciaires rarement favorables aux entreprises étrangères, etc.). Enfin, parce que l'accès au crédit des PME du secteur privé est toujours difficile (taux d'intérêt élevés, financements à court terme, faibles ressources en monnaie locale).

STRATEGIES SECTORIELLES

Point de situation sur le secteur des transports et de la logistique en Turquie

En Turquie, depuis le début du dé-confinement de la fin du mois de mai, les entreprises du secteur de la logistique et des transports voient leur chiffre d'affaires augmenter mais, d'une manière générale, les niveaux d'avant la crise sanitaire n'ont pas encore été retrouvés. La croissance du transport de marchandises, prononcée mais encore insuffisante pour résorber les pertes de chiffre d'affaires, se heurte à une reprise encore assez lente des secteurs les plus dépendants des exportations (textile), et à une reprise de la consommation domestique encore assez limitée dans son ampleur. Néanmoins, la résilience du secteur, ainsi que les consolidations en cours et à venir, devraient aider les entreprises des transports et de la logistique turques à renforcer leurs positions commerciales sur les chaînes de valeur régionales et internationales.

La logistique et les transports : un secteur en plein développement en Turquie depuis les années 2000

Depuis les années 2000, la Turquie a vu son secteur de la logistique et des transports se développer de manière impressionnante parallèlement à la croissance économique, triplant en valeur et affichant un taux de croissance annuel moyen de 20%. La Turquie s'est affirmée non seulement comme un grand pays de transit, essentiel notamment pour la desserte de l'Asie Centrale et de la zone CEI, mais également comme un hub régional pour le fret, attirant les investissements étrangers avec 1,9 Md USD d'investissements en 10 ans (selon UTİKAD).

D'un point de vue logistique, la Turquie bénéficie en effet de dynamiques internes et externes ainsi que d'atouts de taille, qu'elle met à profit depuis le début des années 2000 avec l'explosion de son commerce extérieur ces dernières années :

- un emplacement géographique stratégique : au carrefour de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la Turquie fonctionne comme une plaque tournante pour le fret transporté dans la région. Outre la centralité géographique de cet emplacement, les firmes internationales considèrent l'avantage géopolitique qu'elle confère, compte tenu de la relative stabilité de la Turquie dans une région marquée par de nombreux conflits (Irak, Syrie...). Cela justifie l'importance du secteur logistique turc et en particulier du secteur du transport maritime : en 2019, 61% de la valeur des marchandises exportées et importées est transporté par le mode maritime.
- des investissements conséquents dans les infrastructures logistiques : la Turquie a assuré sa croissance endogène et accompagné le développement de son secteur industriel et manufacturier, tourné vers l'export. Elle poursuit désormais des objectifs encore plus ambitieux. Les projets d'infrastructures de transport et d'énergie dominent le marché des PPP en Turquie. Une variété de mégaprojets tels le nouvel aéroport d'Istanbul, le pont Yavuz Sultan Selim, l'autoroute Gebze-Orhangazi - Izmir et le tunnel Eurasia à Istanbul confortent l'intégration de la mégalopole d'Istanbul dans le commerce international.
- la progression du commerce électronique : le secteur du commerce électronique en Turquie a connu une croissance exponentielle en raison de l'augmentation de la population de la classe moyenne, de la hausse du revenu disponible et de la présence d'acteurs majeurs du commerce électronique tels HEPSIBURADA, N11 et TRENDYOL, ainsi que tout un écosystème de « jeunes pousses » performantes.
- un accent sur le secteur manufacturier et automobile : les industries manufacturière et automobile ont été le principal moteur de la croissance de l'industrie de la logistique en Turquie. Le secteur manufacturier représente près de 25 % du PIB du pays. Le secteur de la

fabrication de machines et d'équipements industriels s'avère le principal poste d'exportation de la Turquie. De plus, la Turquie est le cinquième producteur automobile en Europe, avec un taux d'exportation moyen de 78 %. L'implantation de grandes enseignes de distribution ainsi que le développement d'entreprises agro-tertiaires nationales et internationales ont également contribué à l'essor de la logistique, ces entreprises ayant introduit sur le marché domestique leurs propres normes et exigences en matière d'approvisionnement, de transport et d'entreposage.

- une priorité gouvernementale accordée aux infrastructures : Les perspectives de cette industrie ont également été nourries par la Vision 2023 et le Plan directeur logistique 2023 du gouvernement.

Cependant, depuis 2016, ce secteur perd des points dans les classements internationaux et, sur certains critères, connaît une régression. Par exemple, malgré les améliorations qu'ont connues les douanes, certains professionnels déplorent l'insuffisance de la dématérialisation des procédures douanières. Dans le classement « Logistics Performance Index » de la Banque Mondiale, le critère « douanes » est ainsi passé de 3.2 en 2016 à 2.8 points en 2018. Toujours dans ce classement, le critère général « compétence logistique » baisse continuellement depuis 2014. Si la Turquie consolide son avantage par rapport à d'autres pays émergents (Inde, Brésil), elle se fait désormais dépasser par bien des pays d'Europe Centrale et Orientale, qui sont susceptibles de la concurrencer, notamment dans l'attraction des investissements industriels. La crise sanitaire actuelle exacerbe ces concurrences, sur fond de chute drastique des volumes internationaux, et rend ainsi d'autant plus impérieux l'agenda de réformes pour la Turquie.

Dans un contexte de reprise économique encore assez fragile après le choc mondial du Covid-19, la situation du secteur des transports et de la logistique reste contrastée.

Avant la crise sanitaire, de nombreuses entreprises du secteur turc du transport de marchandises et de la logistique connaissaient des difficultés financières persistantes. La crise sanitaire a aggravé ces difficultés. Le secteur a été touché de plein fouet par la chute de la consommation domestique, par le ralentissement de la

production industrielle nationale, et par l'effondrement des exportations de la Turquie, notamment vers l'Europe, premier partenaire commercial. La logistique urbaine, en revanche, a nettement bénéficié de la conjoncture avec une explosion (sans doute de l'ordre d'au moins 30%) des livraisons à domicile dans les grandes villes, et la fluidification du trafic à l'intérieur des villes compte tenu de l'interdiction des déplacements entre 31 villes turques. De même, pendant la période de confinement, le transport de fret par le mode ferroviaire a beaucoup progressé, en premier lieu dans les corridors connectant des ports.

Aujourd'hui, les dynamiques de la reprise sont variables suivant les modes de transport et les segments du marché des transports et de la logistique.

Alors que le fret aérien transporté était de 123.890 tonnes sur le mois de juin 2019, il a diminué à 117.641 tonnes, soit une baisse de 5% au cours de la même période de 2020. La logistique aérienne voit ses capacités fortement contraintes, en raison de l'annulation des vols de passagers internationaux (du fret aérien était généralement transporté via les vols réguliers de passagers).

Le transport de fret par voie ferrée, quant à lui, poursuit son élan, avec un transport massifié possible dans des conditions sanitaires optimales et une fluidité appréciée dans le passage aux frontières terrestres. En 2020, il devrait être transporté un volume total de 20 000 conteneurs et 500 000 tonnes de marchandises sur la ligne internationale BTK (« Bakou-Tbilissi-Kars »). La crise sanitaire a accéléré le développement de la ligne, qui transporte diverses denrées, matériaux et produits manufacturés vers l'Azerbaïdjan. Divers logisticiens se sont positionnés sur cette ligne et plus généralement sur des infrastructures ferroviaires connectées aux ports des deux façades méditerranéennes, dont l'entreprise maritime turque ARKAS Lojistik qui a commencé à transporter via le Marmaray, tunnel sous le Bosphore, des marchandises diverses en provenance de Xi'an, en Chine, jusqu'en Europe, ainsi que CMA-CGM qui complète ses offres de transport maritime international par des solutions ferroviaires pour la «logistique du dernier kilomètre » et développe son propre hub depuis le port de Mersin sur la façade orientale méditerranéenne.

Malgré une baisse des volumes avec la chute du commerce international, le transport maritime bénéficie des investissements récents de groupes privés locaux dans les ports turcs et de l'essor du fret

ferroviaire et multimodal. De surcroît, les transporteurs maritimes se sont engagés dans une démarche active de reconfiguration de leurs modèles d'affaires. Ils se concentrent sur des produits à valeur ajoutée, et repensent leurs lignes régionales en Méditerranée. Les lignes Ro-Ro rétablissent leurs fréquences, suite notamment à la reprise du marché automobile. L'agro-alimentaire, qui n'a pas souffert de la crise sanitaire, stimule le développement de lignes Ro-Ro en Mer Noire.

Suite à la décline observée lors de la période de confinement, le transport routier de marchandises connaît un net regain d'activités ; à l'export et en unités de véhicules, le secteur a atteint en juin 2020 les chiffres de juin de 2019. Une baisse de 9% seulement est observée sur les 6 premiers mois de l'année 2020. L'ouverture rapide des usines automobiles et la stimulation de la demande par une politique de taux d'intérêt très faibles, la relance du secteur de la construction (immobilier résidentiel) ainsi que l'explosion du commerce en ligne ont significativement contribué à ce sursaut. A moyen terme, la profession mise sur une tendance croissante à la régionalisation des transports, en parallèle d'une refonte des chaînes de valeur. Cet enjeu suppose une amélioration des prestations du transport routier de marchandises, ainsi qu'une offre de services renouvelée. Aussi des entrepreneurs turcs prospectent activement des potentiels donneurs d'ordre européens, et investissent dans des capacités de stockage. Au plan international, les flux avec l'Asie Centrale, perturbés aujourd'hui par les conditions sanitaires, devront être recentrés sur les trafics les plus rentables et les plus volumineux. Le durcissement de la législation sociale européenne avec le Paquet Mobilité favorisera sur l'export les groupes les plus intégrés, bénéficiant de services logistiques en Europe, et fragilisera les petits transporteurs, à la situation financière considérablement dégradée.

Globalement, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la logistique et des transports est encore loin d'avoir retrouvé le niveau d'avant la crise, mais ce secteur présente des dynamiques positives en terme de compétitivité: accélération du mouvement d'automatisation enclenché avant la crise, amélioration de la qualité de l'offre de transport maritime, renouvellement des flottes de véhicules de certaines entreprises de transport routier, accélération des plans d'investissements gouvernementaux dans les centres logistiques... La situation est propice aux acquisitions, notamment dans le transport maritime, ainsi qu'aux consolidations (segment du transport routier).

La question des déchets ménagers en Turquie

La hausse, depuis les années 2000, du volume de déchets produits entraîne un besoin croissant d'infrastructures d'élimination et de traitement des déchets ménagers

Le volume de déchets, bien qu'en ralentissement, a fortement augmenté en lien avec l'urbanisation et la croissance économique

La forte croissance démographique et économique de la Turquie a engendré l'augmentation de la masse des déchets dans les grandes villes métropolitaines (92% des 83 millions d'habitants vivent en zone urbaine en 2020). Istanbul concentre ainsi 20% des déchets du pays: 19.000 tonnes de déchets ménagers y sont collectés chaque jour (2020).

La production totale de déchets s'est élevée à 32 millions de tonnes en 2018 selon les données de l'Institut des statistiques, soit 1,16 kg/jour/personne en moyenne (1,6 en France et 1,28 à Istanbul ; 1,18 à Ankara et 1,36 à Izmir en moyenne). Si le volume des déchets ménagers a considérablement augmenté en Turquie dans les années 2000, ceux-ci ont diminué de 16% depuis 2002 (1,34 kg/jour/personne en 2002 ; 1,16 en 2018).

Toutefois, l'élimination et le traitement des déchets restent préoccupants, en particulier dans les grandes villes et les quartiers échappant à la planification urbaine. Ainsi, en 2018, seuls 67,2% des déchets ont été traités dans des décharges organisées ; tandis que 20,2% ont été envoyés vers des décharges municipales sauvages, 12,3% compostés et 0,2% traité d'une autre façon (soit enterrés, brûlés ou renversés dans les lacs et rivières).

Les infrastructures de traitement et d'élimination existantes s'avèrent insuffisantes au regard des volumes de déchets existants

Le tri à la source est peu répandu, il existe principalement dans certains quartiers des grandes villes (dans certains immeubles ou via des infrastructures de collecte de déchets papier dans les rues) ou sur des projets de concession existants. Les déchets d'emballage collectés par les mairies d'arrondissement ainsi que par les collecteurs privés sont déposés dans des centres de tri intermédiaires, où la sélection des matières organiques et produits recyclables est effectuée. Il existe actuellement environ 250 entreprises ayant une licence de tri/recyclage inscrites au Ministère de l'environnement. Il arrive que ces entreprises achètent des déchets collectés dans la

rue par des personnes individuelles (leur nombre est estimé à 500.000).

Le marché du recyclage en Turquie représenterait 37,8 Mds TRY (5 Mds EUR) en valeur et 100 000 emplois directs.

Les déchets urbains sont majoritairement éliminés par entassement dans des décharges collectives, celles-ci ne sont pas toutes des décharges organisées et beaucoup de municipalités ont tendance à accumuler leurs déchets dans des décharges en-dehors des villes ; ce qui entraîne nécessairement des problèmes environnementaux (infiltration des sols, odeurs, risques d'explosion sous l'effet du méthane).

Les derniers chiffres (2018) font état de 159 décharges légales contrôlées (contre 113 en 2014) ainsi que de 7 incinérateurs (contre 4 en 2014) pour l'élimination des déchets (principalement dangereux). Dans les décharges légales ont été traités 56 millions de tonnes de déchets dont 17 millions de tonnes de déchets dangereux et 39 millions de tonnes de déchets non-dangereux sur l'année 2018. Tandis que dans les 7 incinérateurs d'une capacité totale de 799 000 tonnes ont été traités plus 494 000 tonnes de déchet dont 65 000 tonnes de déchets dangereux et 429 000 tonnes de déchets non-dangereux.

Alors que les installations de revalorisation des déchets à travers le pays est au nombre de 2 057 (toutes installations confondues avec celles pour le métal, le plastique, le papier, les minéraux etc.) seules 8 sont des usines installations de compostage et 40 de co-incinérations. Ont été traités en 2018 dans ces installations 48 millions de tonnes de déchets dont 138 000 tonnes dans les 8 usines de compostage et 1 million de tonne pour la production d'énergie via les 40 installations de co-incinération et le restant 47 millions de tonnes par les autres installations licenciés pour le recyclage des métaux, plastiques, papiers, minéraux etc.

Les projets en cours avec financements européens et mondiaux

L'Union européenne finance les projets environnementaux dans le cadre de l'instrument de pré-adhésion (IPA). Sur la période 2007-2013, des projets de centres de traitement des déchets municipaux ont été financés sur fonds IPA pour un montant total de 232 M EUR (Konya, Balikesir, Batman, Van, Eregli, Diyarbakir). La programmation IPA 2014-2020 inclut une vingtaine de projets dans le secteur du traitement des déchets.

La Banque mondiale finance de nombreux projets de services municipaux. En particulier, deux décharges ont été créées avec son soutien : une à Gelibolu dans la province de Canakkale et une autre à Bergama dans la province d'Izmir pour une capacité totale de 54 000 tonnes. La BERD se positionne également sur des projets dans ce domaine. PROPARCO a financé des projets de tri et de recyclage privés.

Un mille-feuille institutionnel et une législation étoffée mais encore trop laxiste

La complexité actuelle du cadre institutionnel peine à définir clairement les compétences des autorités impliquées dans la gestion des déchets, freinant ainsi l'application de la législation pourtant importante en la matière.

La répartition des compétences dans la gestion des déchets reste à clarifier

Le ministère de l'Environnement et de l'Urbanisme définit les objectifs nationaux à horizon 2023 (augmenter le taux de recyclage des déchets d'emballages à 60% - contre 38% aujourd'hui - et assurer le recyclage de 80% des déchets ménagers) et élabore la stratégie nationale de gestion des déchets. Il délivre les licences pour la collecte et le recyclage des déchets d'emballages (papiers, plastiques...), exerce un suivi des importations et exportations de déchets dangereux en conformité avec la Convention de Basel, effectue des contrôles de pollution et a un pouvoir de sanction vis-à-vis des pollueurs.

Les municipalités doivent mettre en œuvre le plan de développement défini par le ministère de l'Environnement, et doivent notamment communiquer sur leurs « masters plans » / schémas directeurs régionaux (pour les municipalités métropolitaines) ainsi que sur leurs besoins financiers. Toutefois, peu de municipalités ont d'ores et déjà entamé un processus de planification relatif à la collecte et au traitement des déchets.

En outre, la répartition des compétences entre municipalités et métropoles reste à clarifier. En théorie, la collecte est à la charge des municipalités et des mairies d'arrondissement pour les Métropoles et le traitement est du ressort de la Municipalité Métropolitaine.

Le cadre législatif national a été étoffé mais reste insuffisamment appliqué

On dénombre de nombreuses lois et réglementations relatives aux déchets en Turquie (la loi sur l'environnement de 1983 amendée en 2006, la loi sur

les municipalités et la loi sur les métropoles de 2012, la réglementation de 2010 relative aux décharges organisées...).

L'amendement de 2006 à la loi sur l'environnement fixe des objectifs stricts aux municipalités concernant les déchets (obligation de créer/faire créer, exploiter/faire exploiter les installations de traitement de déchets domestiques). Toutefois, l'insuffisance de leurs ressources propres ainsi que la faiblesse des compétences techniques locales constituent un frein aux investissements municipaux.

Le secteur des déchets présente de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises en raison des besoins importants dans le secteur du recyclage

L'activité du secteur de la collecte et du traitement des déchets devrait continuer à croître en Turquie, pour deux raisons principales : la croissance de la population urbaine et le nécessaire alignement sur les standards européens.

La Turquie envisageait, entre 2007-2023, un investissement d'environ 9,5 Mds EUR pour les déchets solides. 52% des investissements sont réalisés par le gouvernement central et les collectivités locales, le secteur privé 16%, tandis que le reste de l'UE et d'autres fonds d'investissements jusqu'en 2023.

Avec le décret de juin 2018, l'investissement en installation de valorisation et d'élimination des déchets d'un minimum de 5 M TRY a été inclus dans le programme d'investissement prioritaire. En 2018, près de 100 certificats d'incitation à l'investissement d'un montant d'investissement fixe de 1,27 Md TRY au total liés à l'élimination, à la valorisation et au recyclage des déchets ont été émis, tandis qu'un tiers des investissements ayant reçu des certificats d'incitation concernaient des déchets métalliques et des ferrailles et la valorisation du plastique.

Nouvelle loi relative à internet et aux réseaux sociaux en Turquie

La loi modifiant la loi n°5651 sur la réglementation des publications sur Internet et la prévention des délits commis par leur biais a été publiée au Journal officiel le 31 juillet 2020. Des changements importants ont été apportés à la loi sur Internet, dans la lignée des sanctions visant les réseaux sociaux en Allemagne ou encore des régulations mises en place en France pour empêcher les discours de haine sur Internet.

Modifications concernant les réseaux sociaux

A travers le récent amendement, la définition de «fournisseur de réseau social» a été introduite pour la première fois. Le fournisseur de réseau social est défini comme «les personnes physiques ou morales qui permettent aux utilisateurs de créer, partager ou afficher du contenu, des informations ou des données tels que du texte, des images, du son, une localisation via Internet, à des fins d'interaction sociale».

Suite à cette loi, les fournisseurs de réseaux sociaux étrangers, qui enregistrent plus d'un million d'accès quotidiens depuis la Turquie, sont tenus de se conformer aux exigences suivantes (elles entreront en vigueur à partir du 1^{er} octobre 2020) :

Obligation de désigner un représentant local

Les fournisseurs de réseaux sociaux étrangers seront obligés de désigner au moins un représentant en Turquie habilité à informer l'Autorité des technologies de l'information et de la communication. Le représentant sera autorisé à recevoir des notifications, des avis et des demandes des autorités publiques et/ou des particuliers, et devra y répondre. Dans le cas où le représentant est une personne réelle, cette personne doit être un citoyen turc. Les fournisseurs de réseaux sociaux devront également fournir les coordonnées des représentants sur leurs sites Web d'une manière facilement visible et accessible.

Pour les fournisseurs de réseaux sociaux qui ne désignent pas de représentant, un système de sanctions à cinq niveaux sera mis en œuvre allant de l'amende à une réduction de 90% de la bande passante du trafic Internet.

Si l'opérateur de réseau social se conforme à l'obligation de désigner un représentant et d'en informer l'Autorité, les sanctions peuvent être finalement allégées, seulement 1/4 des amendes administratives infligées seront facturées et l'interdiction de publicité sera annulée.

Meilleure prise en compte des demandes de suppression de contenu

Les fournisseurs de réseaux sociaux étrangers et nationaux sont tenus de répondre aux demandes de suppression de contenu dans les 48 heures au plus tard. Afin de remplir cette obligation, les fournisseurs doivent achever les modifications nécessaires dans les trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement, le 1^{er} octobre 2020. S'ils ne respectent pas cette obligation, une amende administrative de 5 M TRY pourrait être imposée.

Obligation d'héberger en Turquie les données des utilisateurs

Les fournisseurs de réseaux sociaux étrangers et nationaux doivent prendre les mesures nécessaires afin d'héberger en Turquie les données des utilisateurs basés en Turquie. Par ailleurs, Les fournisseurs de réseaux sociaux seront tenus pour responsables des dommages résultant de la non-suppression ou du non-blocage de l'accès au contenu jugé illégal par un juge ou une décision de justice, dans les 24 heures. Cette obligation sera appliquée à tous les fournisseurs de réseaux sociaux quel que soit le nombre d'accès.

Protection des droits personnels

À la demande des individus dont les droits personnels sont violés en raison de contenu diffusé sur Internet, la nouvelle loi permet aux juges de décider de ne pas associer le nom du candidat aux adresses Internet faisant l'objet de la violation. Il permettra également aux moteurs de recherche d'être notifiés par l'Union des fournisseurs d'accès. Par conséquent, les droits personnels seront protégés.

Cette loi est critiquée car la définition de fournisseur de réseau social a été rédigée de manière à pouvoir couvrir un large éventail de plates-formes. Les modifications apportées par cette loi comportent certaines ambiguïtés. En particulier, la large définition des réseaux sociaux, le statut peu clair du représentant, et le fait que certaines sanctions soient excessives font l'objet de controverse. Pour certains, cette nouvelle législation apparaît comme une manière détournée pour l'Etat de renforcer son contrôle sur cet espace de liberté d'expression.

Le secteur de la pétrochimie au Turkménistan

Un secteur clé pour diversifier les exportations

Les autorités turkmènes manifestent depuis plusieurs années leur volonté de diversifier leur modèle économique, et d'ainsi réduire la part du secteur des hydrocarbures dans le PIB. Celui-ci est d'ores et déjà estimé par les autorités à moins de 40% de l'économie, l'objectif étant de passer à moyen terme sous la barre des 30%. Cette stratégie de diversification économique se structure autour de deux grands axes : le soutien aux exportations et la substitution aux importations.

Le Turkménistan mise notamment sur la pétrochimie et son programme d'investissement 2019-2025 prévoit ainsi de nombreux projets de dédoublement de production. L'objectif est à la fois de diversifier les

exportations en générant davantage de valeur ajoutée et de développer l'industrie nationale. Et cela surtout à partir du gaz, le pays disposant de réserves qui comptent parmi les plus importantes au monde, et à travers les sociétés d'État Turkmenhimiya et Turkmengaz qui jouissent du monopole de l'exploitation des infrastructures pétrochimiques.

La pétrochimie attire de nombreuses entreprises japonaises ou sud-coréennes, avec la signature d'importants contrats en 2014 et 2015. Ces dernières sont particulièrement appréciées car elles proposent des offres clé en main et des solutions de financement très intéressantes, avec l'appui de leurs banques publiques à l'export. Plus récemment, en 2019, le royaume de Bahreïn a manifesté son désir d'investir dans la construction d'infrastructures pétrochimiques au Turkménistan.

On peut citer parmi les plus grands sites historiques du pays l'usine de traitement de gaz de Galkinish (8,5 Mds USD), achevée en 2013 et produisant 30 Mds m3 de gaz naturel désulfuré, et la raffinerie de Turkmenbashi, en activité depuis 2015 et produisant 2,3 Mt d'essence par an. Entre janvier et mai 2020, le Turkménistan a ainsi produit 746 000 t de diesel et 750 000 t d'essence.

En 2018, le gouvernement turkmène a rendu publique son intention de faire croître la production de produits pétroliers dans les raffineries de Turkmenbachi et de Seydi de 10 M de tonnes en 2016 à 20 Mt en 2020, 22 Mt en 2025 et 30 Mt en 2030, mais ces chiffres paraissent tous très surestimés.

Investissements récents dans les unités de production pétrochimique

Infrastructures de production d'engrais

Première usine de production d'engrais à avoir vu le jour au Turkménistan, l'usine de Tejen a une capacité de production annuelle de 350 000 t d'ammoniac et d'urée. Elle a été mise en service en 2006 et construite par le groupe turc Gap İnşaat. Son opérateur, Turkmenhimiya, a annoncé en 2019 sa volonté de moderniser l'usine.

En 2014, le consortium réunissant les japonais Sojitsu et Kawasaki Heavy Industries et le turc Rönesans ont achevé la construction d'une usine d'engrais dans la ville de Mary, capable de produire 400 000 t d'ammoniac et 640 000 t d'urée par an. Ce projet de 1 Md USD, réalisé pour Turkmenhimiya, entrait directement dans le cadre de la politique de substitution aux importations, puisque le Turkménistan

importait encore les engrais nécessaires à sa production de coton.

Le complexe chimique de Turkménabat a été augmenté en 2016 d'une usine de production d'acide sulfurique à partir de gaz naturel, ayant une capacité annuelle de 500 000 t. L'acide sulfurique est notamment utilisé pour produire des engrais phosphatés. Exploitée par Turkmenhimiya, elle a été construite par Mitsui Engineering & Shipbuilding et Rönesans, et financée (400 M USD) par la Japan Bank for International Cooperation (JBIC).

Enfin, l'usine d'engrais de Garabogaz a été livrée à Turkmenhimiya fin 2018, construite par un consortium composé de Gap İnşaat et du japonais Mitsubishi. Elle produit 3 500 t d'urée et 2 000 t d'ammoniac par jour à partir de gaz naturel, principalement pour l'exportation. D'un coût de 1,3 Mds USD, elle a été financée en totalité par des banques japonaises, dont 1,16 Mds USD par la JBIC. Le port de Garabogaz, qui fait l'objet de plusieurs projets de modernisation, doit permettre l'exportation de la production, principalement vers les marchés européens et est-asiatiques.

Les efforts turkmènes pour développer une industrie nationale des engrais ne se sont pas toujours soldés par des succès, comme l'illustre le complexe d'extraction et de transformation en engrais de potasse de Garlyk (province de Lebap), construit par la société publique biélorusse Belgorkhimprom. Ouverte en mars 2017, cette usine n'a pas répondu aux attentes de production et un arbitrage est en cours pour 150 M USD d'honoraires non payés par la partie turkmène au contractant biélorusse.

Infrastructures de production de plastique et de carburant

Le complexe pétrochimique de Kiyanly, mis en activité lui aussi fin 2018 et d'un coût estimé à 3,4 Mds USD, a été construit par un consortium nippon-coréen regroupant LG International, Hyundai et Toyo et financé par la JBIC (430 M USD), ainsi que par d'autres banques japonaises et coréennes. Il est exploité par Turkmengaz. Le complexe peut traiter 5 Mds m3 de gaz naturel par an et a une capacité de production annuelle de 386 000 t de polyéthylène et 81 000 t de polypropylène.

En juin 2019, le Turkménistan a ouvert une usine d'essence produite à partir de gaz (« gas-to-liquid ») à Ovadan-Depe. Le projet de 1,7 Mds USD, commandé par Turkmengaz, a été construit par le japonais Kawasaki Heavy Industries et le groupe turc Rönesans. L'unité pourra traiter 1,8 Mds m3 de gaz par an et a une capacité annuelle de 600 000 t d'essence aux normes

Euro 5 et 115 000 t de GNL. Les 60 premières tonnes produites ont été fournies à l'Afghanistan en tant qu'aide humanitaire, mais la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie ont déjà passé de futures commandes auprès du producteur turkmène. Le Turkménistan est également un fournisseur important de carburants pour la Géorgie (17% des importations d'essence et 74% des importations de kérosène au T1 2020).

Enfin, le complexe de Turkmenbashi fait l'objet de nombreuses modernisations et extensions. Le consortium LG International/Hyundai a réalisé en 2018 la modernisation et la désulfuration de la raffinerie de Turkmenbashi (940 M USD). Le groupe américain Westport Trading Europe s'est vu attribuer depuis 2017 plusieurs contrats sur le site, notamment des installations pour la production de GNL (16 000 t/an) et de benzène, de nombreux travaux étant en encore cours. Le complexe a une capacité de raffinage de 10 M t par an et produit à ce jour du coke de pétrole, de l'essence, du GNL, du gazole, du kérosène, du bitume routier et du polypropylène (capacité : 100 000 t/an). On notera que Gap İnşaat a achevé en mai 2018 la modernisation du port de Turkmenbashi pour 1,5 Mds USD, désormais équipé d'un terminal qui permet l'exportation de polypropylène.

LA FRANCE DANS LA REGION

Bilan des échanges commerciaux franco-turcs au 1^{er} semestre 2020

Le commerce bilatéral de biens entre la France et la Turquie s'est établi au 1^{er} semestre 2020 à 6,1 Mds EUR, soit une contraction de 16,8% en glissement annuel, due à la fois à une diminution des importations françaises en provenance de Turquie (-21,4% en g.a) et des exportations françaises vers ce pays (-9,9% en g.a). Il en résulte néanmoins une réduction de notre déficit commercial bilatéral (-806 M EUR). Le cœur des échanges repose sur le secteur des transports dont notre déficit s'est réduit par rapport à la même période de l'année passée (-727 M EUR).

Une forte dégradation des échanges commerciaux franco-turcs causée par la crise sanitaire

La crise du Covid-19 a interrompu une dynamique des échanges qui était redevenue favorable à la France.

Selon les données de la Douane française, les échanges commerciaux franco-turcs de biens, après un 1^{er} trimestre stable (+0,7% en g.a) grâce, d'une part, à l'augmentation des exportations françaises (+4% en g.a) portées par les conditions macroéconomiques

favorables en Turquie (croissance du PIB de 4,5% en g.a au T1 2020 et consommation en hausse) et, d'autre part, à la baisse très modérée des importations françaises en provenance de Turquie (-1,5% en g.a), ont pâti des effets de la crise du Covid-19 depuis la fin du mois de mars. Ainsi, au 2^{ème} trimestre 2020, les exportations françaises vers la Turquie ont chuté de 23,1% en g.a et les importations en provenance de Turquie de 40,6% en g.a, causant une baisse des échanges commerciaux bilatéraux de 33,6% en g.a. In fine, sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2020, les échanges commerciaux franco-turcs de biens s'élevèrent à 6,09 Mds EUR (-16,8% en g.a), tirés à la baisse par la contraction conjointe des importations françaises (qui s'élevèrent à 3,4 Mds EUR, -21,4% en g.a) et des exportations françaises vers la Turquie (2,6 Mds EUR, -9,9% en g.a).

Le déficit commercial de la France se réduit mais notre part de marché se contracte.

La baisse significative des importations françaises en provenance de Turquie a permis à notre déficit commercial bilatéral, qui se creuse de façon continue depuis 2016, de diminuer de 44,5% par rapport à la 1^{ère} moitié de l'année 2019, s'établissant ainsi à 806 M EUR.

La part de marché française en Turquie recule, passant de 3,2% au 1^{er} semestre 2019 à 2,9% au 1^{er} semestre de l'année en cours, à l'instar de celle de la majorité de nos principaux concurrents, à l'exception notable de la Chine (dont la part de marché est passée de 8,7% à 10,5%), des Etats-Unis (elle est passée de 5,6% à 6,1%) ou encore de l'Allemagne (de 8,8% à 9,2%).

La Turquie demeure notre 14^{ème} client (6^{ème} hors UE et Suisse) et sa part dans les exportations françaises totales est passée de 1,16% au 1^{er} semestre 2019 à 1,33% au 1^{er} semestre 2020. Par ailleurs, la Turquie devient notre 14^{ème} fournisseur (5^{ème} hors UE et Suisse) et sa part dans les importations françaises a été ramenée de 1,50% au 1^{er} semestre 2019 à 1,43% au 1^{er} semestre 2020.

Le secteur automobile conserve une position prédominante dans les échanges commerciaux

Le poste « accessoires pour véhicules automobiles » (188 M EUR, -14,3% par rapport au 1^{er} semestre 2019) devient le principal poste d'exportations françaises vers la Turquie remplaçant ainsi le poste aéronautique (124 M EUR) qui recule à la 6^{ème} place en raison d'une forte contraction des exportations d'aéronefs (-56,5% par rapport au 1^{er} semestre 2019). Les exportations de véhicules automobiles enregistrent une performance notable (166 M EUR, + 34,9% en g.a) grâce, d'une part,

à un effet de base positif lié au niveau particulièrement faible des ventes sur le marché turc au 1^{er} semestre 2019 (baisse de la demande causée par la dépréciation de la lire turque, qui a renchérit le prix des véhicules importés, et par l'augmentation du coût du crédit en Turquie) et, d'autre part, au niveau élevé des ventes de véhicules en Turquie à partir de juin 2020 (+388% en g.a) lié aux facilités de crédit mises en place pour soutenir le secteur. Le poste « véhicules automobiles » devient ainsi le troisième poste d'exportations françaises derrière les produits sidérurgiques (183 M EUR, -4,4% en g.a). Le poste « préparations pharmaceutiques » (132 M EUR) recule quant à la 5^{ème} place en raison d'une baisse des exportations de 22,1% en g.a. A noter, enfin, la forte hausse (48%) des exportations françaises de produits agricoles (céréales) bien qu'elles demeurent à des niveaux encore faibles.

Les importations françaises en provenance de Turquie continuent d'être dominées par les « véhicules automobiles » (1,05 Md EUR, soit 30,5% des importations) qui enregistrent toutefois une baisse de 36% en g.a. Les appareils électroménagers (184 M EUR, -21,8% en g.a) deviennent notre 2^{ème} poste d'importation en remplacement du poste « accessoires pour véhicules automobiles », lequel enregistre une baisse significative (-43,2% en g.a) et recule à la 5^{ème} place.

Au total, le déficit bilatéral dans le secteur des matériels de transport s'est fortement résorbé (727 M EUR, -40,4% en g.a). Cette baisse s'explique principalement par la diminution des importations françaises en provenance de Turquie (celles d'équipements aéronautiques ont diminué de 75% en g.a), tandis que la hausse des expéditions françaises de véhicules automobiles n'a pas permis de compenser la contraction significative des livraisons françaises d'avions et de pièces automobiles. In fine, le déficit dans le domaine des matériels de transport est passé de 84% du déficit commercial bilatéral total que la France entretient avec la Turquie au 1^{er} semestre 2019 à 90% au 1^{er} semestre 2020.

Le 1^{er} semestre 2020 est marqué par une réduction significative du volume des échanges commerciaux bilatéraux de biens causée par la crise sanitaire. L'impact de la crise est néanmoins plus fort sur les importations françaises en provenance de Turquie tandis que les exportations françaises ont mieux résisté (baisse inférieure à 10% en g.a) grâce à de bonnes performances enregistrées en début d'année.

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

<p>Monsieur Daniel GALLISSAIRES Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr</p>	
<p>Monsieur Thierry BOREL Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : thierry.borel@dgtresor.gouv.fr</p>	<p>Monsieur Antoine AUCUIT Attaché économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : antoine.aucuit@dgtresor.gouv.fr</p>
<p>Monsieur Ahmet M. AYDOGDU Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr</p>	<p>Monsieur Nicolas BIC Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : nicolas.bic@dgtresor.gouv.fr</p>

<p>Madame Elodie LAUGIER Déléguée du chef de service économique régional à Istanbul Téléphone : +90.212.982.02.81 Courriel : elodie.laugier@dgtresor.gouv.fr</p>
<p>Madame Burcu DEMIRDAG Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr</p>

<p>Monsieur François VIEL Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : francois.viel@dgtresor.gouv.fr</p>
<p>Monsieur Bozkurt OZSEREZLI Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr</p>

<p>Monsieur Maxime JEBALI Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr</p>
<p>Monsieur Berat DURMUS Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : berat.durmus@dgtresor.gouv.fr</p>

SE de Bakou

<p>Monsieur Louis TOULORGE Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : louis.toulorge@dgtresor.gouv.fr</p>	
<p>Monsieur Shahin HUSEYNLI Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr</p>	<p>Monsieur Théophile PASTRE Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.32 Courriel : theophile.pastre@dgtresor.gouv.fr</p>

SE de Tbilissi

<p>Monsieur François-Henri CLOAREC Chef du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : francois-henri.cloarec@dgtresor.gouv.fr</p>

CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



Données générales :

Superficie : 779 452 km²

Population : 82 377 000 (2019)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Mustafa Şentop

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 01/09/2020 :

1 USD = 7,3553 TRY

1 EUR = 8,8137 TRY

Taux d'inflation annuel : 12% (prévision FMI 2020)

Dette publique : 35,1% du PIB (T1 2020)

Importations : 210 Mds USD (2019)

Exportations : 181 Mds USD (2019)

CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 <p>GÉORGIE</p>	<p>Superficie : 69 700 km² Population : 3 723 500 (2019) Régime politique : République unitaire Parti au pouvoir : Parti du Rêve Président de la République : Mme. Salomé Zourabichvili Premier ministre : M. Giorgi Gakharia Ministre des Finances : M. Ivane Machavariani Ministre de l'Economie : M. Natela Turnava Monnaie : Lari (GEL) Au 01/09/2020 : 1 USD = 3,0714 GEL 1 EUR = 3,6614 GEL Taux d'inflation annuel : 4,6% (prévision FMI pour 2020) Dettes publiques : 40,6% du PIB (2019) Solde commercial : -5,7 Mds USD (2019)</p>
 <p>AZERBAÏDJAN</p>	<p>Superficie : 86 600 km² Population : 9 981 500 (2019) Régime politique : République présidentielle Parti au pouvoir : Parti du Nouvel Azerbaïdjan Président de la République : M. Ilham Aliyev Premier ministre : M. Ali Asadov Ministre des Finances : M. Samir Sharifov Monnaie : Manat azerbaïdjanais (AZN) Au 01/09/2020 : 1 USD = 1,7000 AZN 1 EUR = 2,0382 AZN Taux d'inflation annuel : 3,3% (prévision du FMI pour 2020) Dettes publiques : 47,8% du PIB (prévision du FMI pour 2020) Solde commercial : +5,97 Mds USD (2019)</p>
 <p>TURKMÉNISTAN</p>	<p>Superficie : 491 210 km² Population : 5 850 908 (2018) Régime politique : Présidentiel Parti au pouvoir : Parti démocratique du Turkménistan Président de la République : M. Gurbangouli Berdimoukhamedov Président du cabinet des Ministres : M. Gurbangouli Berdimoukhamedov Ministre des Finances et de l'Economie : M. Ezizgeldi Annamuhammedov Monnaie : Manat Turkmène (TMT) Au 01/09/2020 : 1 USD = 3,5000 TMT 1 EUR = 4,6582 TMT Taux d'inflation annuel : 8% (prévision du FMI pour 2020) Dettes publiques : 30,7% du PIB (prévision du FMI pour 2019) Solde commercial : +7,2 Mds USD (estimation du FMI pour 2019)</p>

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1
 Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklıdere
 Ankara 06680, TURQUIE

Directeur de la publication : Daniel Gallissaires.
Avec les contributions de : Antoine Aucuit, Ahmet Aydogdu, Nicolas Bic, Thierry Borel, Berat Durmus, Anne-Henry Fäy, Shahin Huseynli, Maxime Jebali, Serge Krebs, Bozkurt Ozserezli.
 Version du 1^{er} septembre 2020.